



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Panorama Statistique

de la Cohésion Sociale,
du Travail
et de l'Emploi

**Centre-Val de Loire
Edition 2022**



**La directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
du Centre-Val de Loire a le plaisir de vous adresser le :**

PANORAMA STATISTIQUE 2022

présentant les principaux indicateurs et statistiques disponibles dans les domaines de la
cohésion sociale, du travail et de l'emploi en région Centre-Val de Loire
et ses six départements.

La Drees met également à votre disposition le répertoire suivant, accessible sur internet:

-FINESS ou fichier national des établissements sanitaires et sociaux :

<http://finess.sante.gouv.fr/fininter/jsp/index.jsp>



Sommaire

DEMOGRAPHIE	Pages 4 à 13
Définitions	p. 4
Chiffres-clés	p. 5
Données générales	p. 6
Indicateurs démographiques	p. 8
Structure par âge de la population masculine	p. 9
Structure par âge de la population féminine	p. 10
Structure par âge de la population totale	p. 11
Immigration et origines	p. 12
Activité et chômage de la population immigrée et étrangère	P. 13

COHESION SOCIALE	Pages 14 à 25
Définitions	p. 14
Quartiers Politique de la Ville	p. 17
Revenus - inégalités de revenus	p. 18
Surendettement	p. 20
Chômage	p. 21
RSA et minima sociaux	p. 22
Allocations et protection liées au handicap et à la dépendance	p. 23
Bénéficiaires de l'aide sociale départementale	p. 24
Dépenses d'aide sociale départementale	p. 25

LOGEMENT - HEBERGEMENT	Pages 26 à 32
Définitions	p. 26
Parc de logements et statut d'occupation	p. 28
Recours au droit au logement (DALO)	p. 29
Précarité - Logement	p. 30
Lits des établissements d'hébergements sociaux	p. 31
Cartographie des Ets d'hébergements sociaux	p. 32

JEUNESSE	Pages 33 à 40
Définitions	p. 33
Classes d'âge - Cohabitation familiale - Mortalité	P. 35
Scolarité - Formation - Activité	p. 36
Fonds d'aide aux jeunes - Missions locales - PAIO	p. 38
Protection de l'enfance - Aide sociale à l'enfance	p. 39
Accueil des enfants d'âge préscolaire	p. 40

FORMATION - DIPLOMES – EMPLOI	Pages 41 à 47
Définitions	p. 41
Diplômes délivrés pour les professions sociales	p. 42
Diplômes délivrés pour les professions de santé	p. 43
Activité et emploi associatif	p. 44
Jeunes ni en études, ni en emploi et formation (NEET)	p. 45
Emploi des seniors	p. 46
Retraités - Cumul Emploi Retraite	p. 47

HANDICAP	Pages 48 à 50
Caractéristiques des bénéficiaires de l'OETH	p. 48
Travailleurs handicapés dans les effectifs des Ets assujettis	p. 49
Demandeurs d'emploi handicapés cat. A, B et C	p. 50

ETABLISSEMENTS – SERVICES MEDICO-SOCIAUX	Pages 51 à 61
Définitions	p. 51
Accueil personnes âgées selon cat. d'établissement	P. 52
Accueil personnes âgées – Taux d'équipement	p. 53
Accueil personnes âgées – Places installées	p. 54
Accueil adultes handicapés selon cat. d'établissement	p. 55
Accueil adultes handicapés – Taux d'équipement	p. 56
Accueil adultes handicapés – Places installées	p. 57
Accueil adultes et services handicapés	p. 58
Accueil enfants et adolescents handicapés selon cat. d'étab.	p. 59
Accueil enfants et adolescents handicapés – Places installées	p. 61

SIGLES	Pages 62 à 63
---------------	----------------------

ADRESSES UTILES	Page 64
------------------------	----------------



Démographie

Définitions

Recensement de la population (RP) : Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.

Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'informations annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Ce recensement, organisé suivant cette méthode, succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition.

Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Elles ont permis de produire les résultats du recensement, millésimé 2006, date du milieu de la période.

Depuis, chaque année, des résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : avec abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Population immigrée : Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

La qualité d'immigré est permanente: un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Population étrangère : Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de sa vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

Evènement enregistré, évènement domicilié : Le lieu d'enregistrement est le lieu où s'est produit l'évènement : le lieu de la naissance ou du décès. Le lieu du domicile est celui du domicile de la mère pour les naissances et du domicile du défunt pour les décès.

Indice de vieillissement : Il s'agit du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indicateur permet de mesurer le degré de vieillissement de la population : plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

Espérance de vie à la naissance : C'est la durée moyenne de vie (ou âge moyen au décès) pour une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année étudiée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure de l'âge.

Espérance de vie à 65 ans : C'est le nombre moyen d'années restant à vivre à partir de 65 ans, dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Taux d'activité : C'est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population de 15 à 64 ans.

Taux de mortalité infantile : C'est le rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins d'un an et le nombre d'enfants nés vivant en 2015-2016-2017



Démographie

Chiffres-clés

CENTRE-VAL DE LOIRE

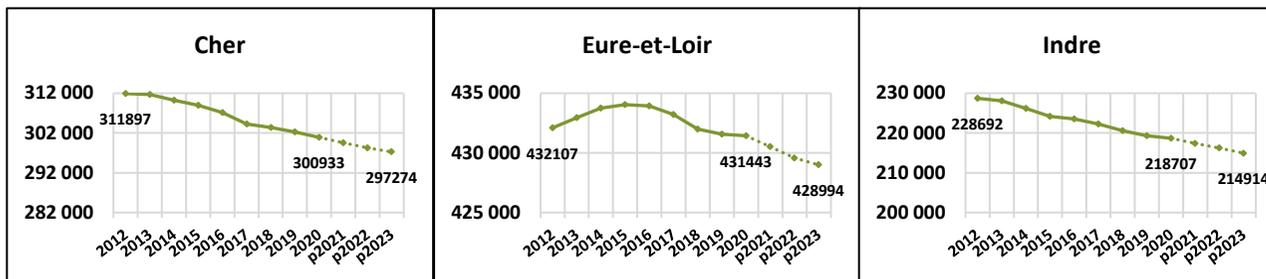
Pop. 2020 : **2 574 863**

Pop. 2023 : **2 572 278**

Depuis 2012, la population de la région CVL a augmenté de 0,3 % avec des inégalités selon les départements.

Evolution de la population dans les six départements de la région

Centre Val-de-Loire



CHER (18)

Pop. 2020 : **300 933**

Pop. 2023 : **297 274**

Depuis 2012, le Cher a perdu près de 5 % de sa population.

EURE-ET-LOIR (28)

Pop. 2020 : **431 443**

Pop. 2023 : **428 994**

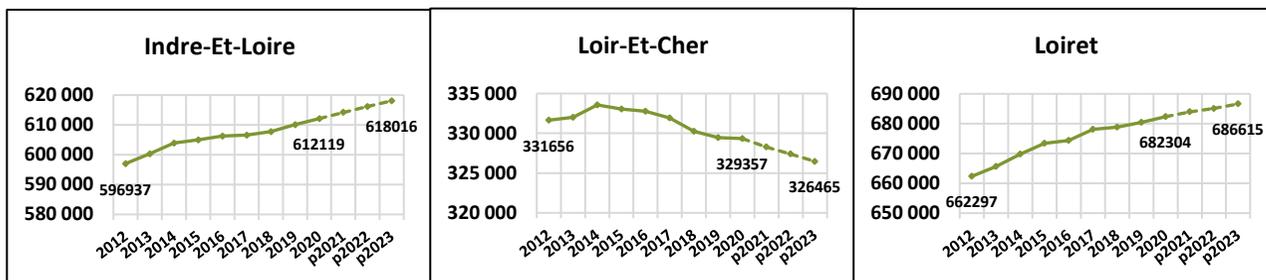
Depuis 2012, l'Eure-et-Loir a perdu près de 1 % de sa population.

INDRE (36)

Pop. 2020 : **218 707**

Pop. 2023 : **214 914**

Depuis 2012, l'Indre a perdu plus de 6 % de sa population.



INDRE-ET-LOIRE (37)

Pop. 2020 : **612 119**

Pop. 2023 : **618 016**

Depuis 2012, l'Indre-et-Loire a gagné plus de 3 % de sa population.

LOIR-ET-CHER (41)

Pop. 2020 : **329 375**

Pop. 2023 : **326 465**

Depuis 2012, le Loir-et-Cher a perdu plus de 2 % de sa population.

LOIRET (45)

Pop. 2020 : **682 304**

Pop. 2023 : **686 615**

Depuis 2012, le Loiret a gagné plus de 4 % de sa population.

Après avoir atteint un pic en 2015 (2 578 592 hab.), et malgré les hausses de population de l'Indre-et-Loire et du Loiret, le nombre d'habitants de la région Centre Val-de-Loire diminue (de 0,2 % depuis 2015).



Démographie

Données générales

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Superficie en km ²	39 151	7 235	5 880	6 791	6 127	6 343	6 775	543 963	633 179
Population au 1er janvier 2019 (Recensement de la population)	2 573 180	302 306	431 575	219 316	610 079	329 470	680 434	65 096 768	67 257 982
Population au 1er janvier 2022 (Estimation de population) (1)	2 564 915	296 904	427 776	215 031	613 406	325 598	686 200	65 627 454	67 813 396
Population étrangère au 1er janvier 2019 (Recensement de la population)	137 402	11 662	23 131	6 953	28 160	16 593	50 903	4 603 992	nd
Projection de la population en 2050 en milliers (2)	2 732	299	467	205	693	337	731	71 622	74 019
Taux de croissance annuel moyen 2013-2019 en %	0,0	-0,5	-0,1	-0,7	0,3	-0,1	0,4	0,4	0,4
dont dû au solde migratoire	0,0	-0,2	-0,3	-0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Densité au 1/01/2022 (nombre d'habitants par km ²)	66	41	73	32	100	51	101	121	107
Naissances domiciliées 2020 définitives	25 337	2 601	4 439	1 727	6 020	2 935	7 615	695 332	733 857
Décès domiciliés 2020 définitifs	28 612	4 179	4 491	3 328	6 090	4 176	6 348	652 818	667 257
Part de la population vivant dans une aire d'attraction des villes en 2019	89,6	90,7	92,1	78,0	92,1	85,2	91,3	93,3	93,4
Part des familles monoparentales en 2019 en %	14,0	14,4	13,5	14,3	13,9	12,8	14,7	15,9	16,5
Taux d'activité de la population en 2019 (rapport entre le nombre d'actifs et la population de 15 à 64 ans en %)	75,1	74,2	76,3	74,0	74,5	75,1	75,5	74,3	74,1

Sources : Insee, Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2021), RP 2019 exploitations complémentaire et principale, RP 2013, Omphale 2019

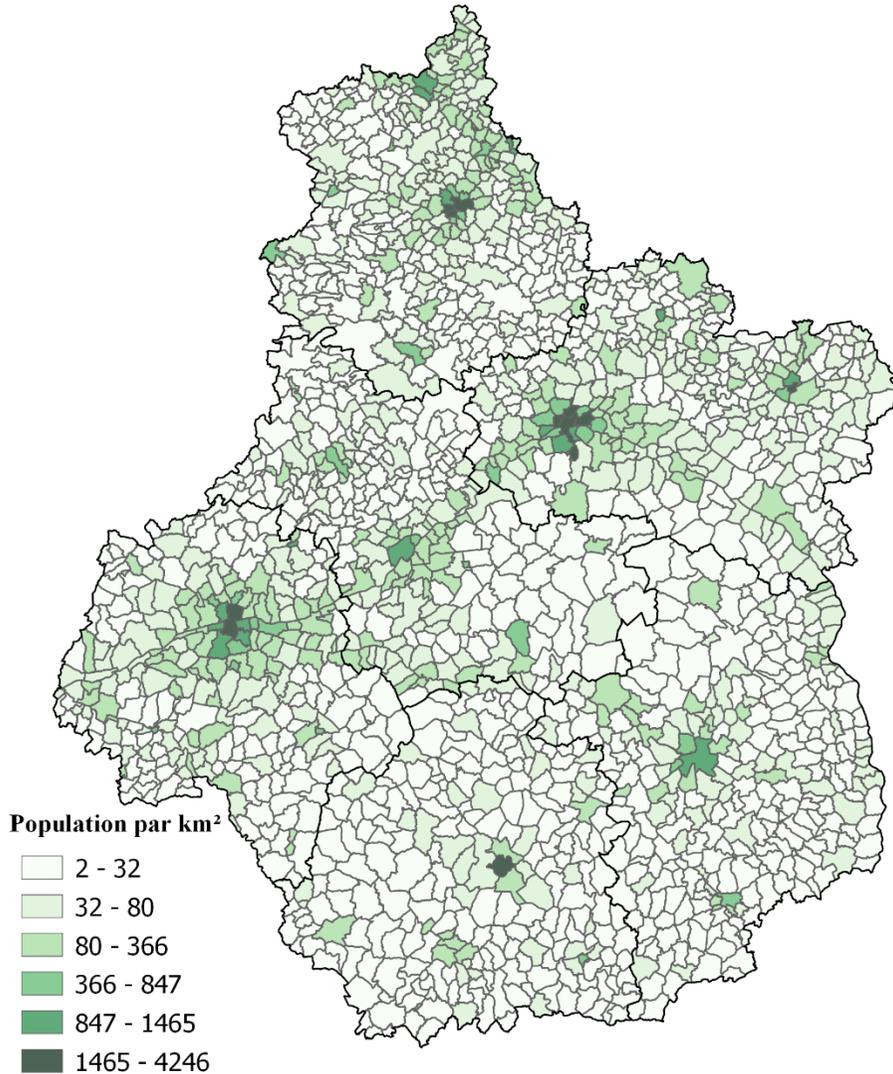
- (1) Indicateurs sociaux départementaux
Les estimations de population pour l'année 2022 sont des estimations précoces provisoires.
- (2) selon le scénario central de l'Insee.
Le dernier exercice de projection de population a été publié en novembre 2016. Les données de ce chiffre clé ne sont pas mises à jour tous les ans.



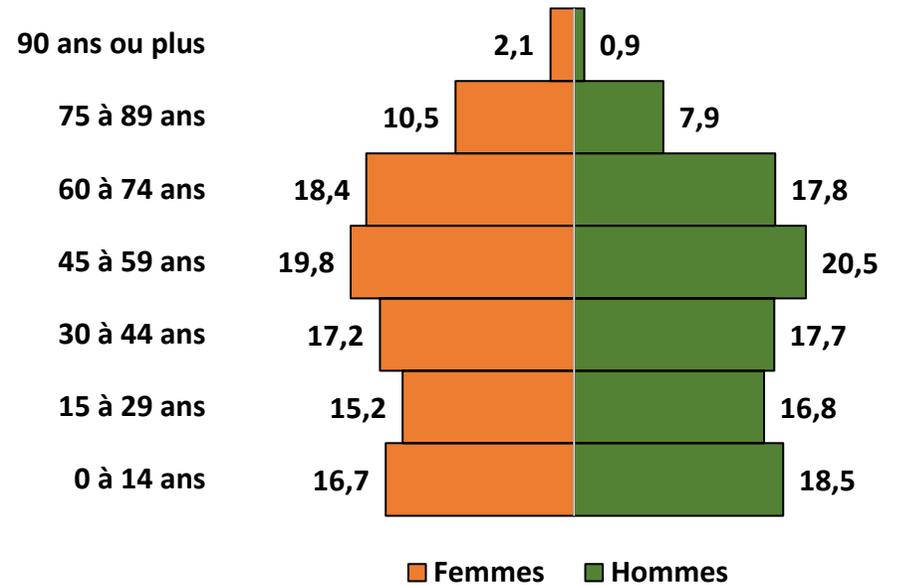
Démographie

Données générales

Densité de population par commune



Pyramide des âges en Centre-Val de Loire (en %)





Démographie

Indicateurs démographiques

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Taux de natalité en 2021 - Naissances domiciliées pour 1 000 habitants	9,9	9,0	10,4	8,4	9,9	9,2	10,9	10,7	10,9
Taux de mortalité en 2021 - Décès domiciliés pour 1 000 habitants (1)	11,2	13,7	10,5	14,9	10,1	12,1	9,9	9,8	9,7
Taux mortalité infantile (rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins d'un an et le nombre d'enfants nés vivants entre 2018 et 2020) (1)	3,8	4,2	4,4	2,7	4,9	2,5	3,2	3,5	3,7
Indice de vieillissement de la population au 1er janvier 2022 (1) - Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans (1) (2)	102,0	131,9	87,5	150,6	99,1	119,9	83,4	90,7	88,7
Espérance de vie à la naissance en 2021 (1) (3)									
Hommes	79,3	78,1	78,7	78,4	80,0	79,7	79,6	79,4	79,3
Femmes	85,0	83,9	84,6	84,9	85,7	85,4	85,1	85,5	85,4
Espérance de vie à 65 ans en 2021 (1) (3)									
Hommes	19,1	18,1	18,7	18,6	19,8	19,5	19,1	19,2	19,1
Femmes	23,0	22,5	22,9	22,6	23,6	23,1	22,9	23,2	23,2

Sources : DREES ; Insee, estimations de population (données provisoires), État civil

(1) Indicateurs sociaux départementaux
Les estimations de population pour l'année 2022 sont des estimations précoces provisoires.

(2) Toutes les données de Mayotte, département et région d'outre-mer depuis 2011, sont issues des estimations de population, basées sur le recensement de la population

(3) France entière hors Mayotte



Démographie

Structure par classe d'âge au 1^{er} janvier 2022 de la population masculine (1)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
0 - 4 ans	64 751	6 715	11 487	4 680	14 997	7 433	19 439	1 736 887	1 822 243
5 - 9 ans	75 007	7 702	13 717	5 172	17 461	8 946	22 009	1 960 536	2 047 512
10 - 14 ans	82 413	8 733	14 899	5 934	19 070	10 122	23 655	2 094 917	2 184 897
15 - 19 ans	81 438	8 046	14 087	5 898	20 153	9 981	23 273	2 080 960	2 165 799
20 - 24 ans	70 000	7 485	11 119	5 282	18 208	7 996	19 910	1 953 542	2 017 759
25 - 54 ans	442 359	49 253	75 593	33 891	107 097	54 035	122 490	11 900 141	12 246 987
55 - 59 ans	83 624	10 316	14 242	7 539	19 238	11 208	21 081	2 085 627	2 154 788
60 - 64 ans	79 968	10 132	12 953	7 671	18 486	10 819	19 907	1 931 463	1 991 152
65 - 74 ans	149 943	19 912	23 930	15 449	34 137	20 826	35 689	3 447 607	3 532 233
75 - 84 ans	79 733	10 799	11 786	8 670	18 153	11 306	19 019	1 834 835	1 874 128
85 ans et +	34 621	4 480	5 178	3 824	7 900	5 298	7 941	733 695	747 045
Ensemble	1 243 857	143 573	208 991	104 010	294 900	157 970	334 413	31 760 210	32 784 543
Moins de 6 ans	78 795	8 138	14 024	5 664	18 406	9 040	23 523	2 108 833	2 211 099
Enfants de 6 à 16 ans	177 279	18 373	32 223	12 604	41 294	21 647	51 138	4 527 739	4 723 897
Jeunes de 16 à 25 ans	146 872	15 215	23 956	10 880	37 557	17 231	42 033	3 972 353	4 113 744
Population de 26 à 64 ans	593 396	68 304	100 874	48 180	141 535	74 711	159 792	15 553 551	16 018 831
Population de 65 ans et plus	264 297	35 191	40 894	27 943	60 190	37 430	62 649	6 016 137	6 153 406
Population de 75 ans et plus	114 354	15 279	16 964	12 494	26 053	16 604	26 960	2 568 530	2 621 173
Population de 80 ans et plus	66 741	8 750	9 959	7 294	15 250	9 896	15 592	1 468 865	1 497 152

Source : Insee, estimation de population 2022 (données provisoires)

(1) Les estimations de population pour l'année 2022 sont des estimations précoces provisoires.



Démographie

Structure par classe d'âge au 1^{er} janvier 2022 de la population féminine (1)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
0 - 4 ans	63 217	6 549	11 162	4 220	15 008	7 278	19 000	1 664 408	1 748 500
5 - 9 ans	72 299	7 683	13 236	5 083	16 806	8 578	20 913	1 872 881	1 961 157
10 - 14 ans	78 420	8 217	14 372	5 572	17 886	9 745	22 628	1 994 776	2 085 013
15 - 19 ans	75 932	7 529	12 907	5 557	19 505	9 145	21 289	1 967 777	2 051 753
20 - 24 ans	65 347	6 495	10 053	4 727	18 924	6 804	18 344	1 866 391	1 933 782
25 - 54 ans	452 322	49 611	76 887	34 347	111 312	54 853	125 312	12 276 715	12 706 111
55 - 59 ans	86 829	10 673	14 380	7 940	20 299	11 430	22 107	2 193 566	2 271 015
60 - 64 ans	85 646	11 088	14 034	8 082	19 379	11 837	21 226	2 109 709	2 174 331
65 - 74 ans	169 011	22 548	26 350	16 656	39 473	23 175	40 809	3 970 437	4 068 075
75 - 84 ans	102 771	13 598	15 349	11 028	23 979	14 308	24 509	2 407 229	2 459 911
85 ans et +	69 264	9 340	10 055	7 809	15 935	10 475	15 650	1 543 355	1 569 205
Ensemble	1 321 058	153 331	218 785	111 021	318 506	167 628	351 787	33 867 244	35 028 853
Moins de 6 ans	76 991	7 941	13 745	5 142	18 252	8 870	23 041	2 021 110	2 122 011
Enfants de 6 à 16 ans	168 142	17 623	30 755	12 100	38 937	20 694	48 033	4 311 995	4 509 218
Jeunes de 16 à 25 ans	137 250	13 659	21 736	9 922	38 163	15 174	38 596	3 788 309	3 934 510
Population de 26 à 64 ans	612 871	70 152	103 503	49 530	147 584	76 825	165 277	16 220 156	16 779 154
Population de 65 ans et plus	341 046	45 486	51 754	35 493	79 387	47 958	80 968	7 921 021	8 097 191
Population de 75 ans et plus	172 035	22 938	25 404	18 837	39 914	24 783	40 159	3 950 584	4 029 116
Population de 80 ans et plus	114 087	15 335	16 771	12 643	26 324	16 873	26 141	2 582 940	2 630 813

Source : Insee, estimation de population 2022 (données provisoires)

(1) Les estimations de population pour l'année 2022 sont des estimations précoces provisoires.



Démographie

Structure par classe d'âge au 1^{er} janvier 2022 de la population totale (1)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
0 - 4 ans	127 968	13 264	22 649	8 900	30 005	14 711	38 439	3 401 295	3 570 743
5 - 9 ans	147 306	15 385	26 953	10 255	34 267	17 524	42 922	3 833 417	4 008 669
10 - 14 ans	160 833	16 950	29 271	11 506	36 956	19 867	46 283	4 089 693	4 269 910
15 - 19 ans	157 370	15 575	26 994	11 455	39 658	19 126	44 562	4 048 737	4 217 552
20 - 24 ans	135 347	13 980	21 172	10 009	37 132	14 800	38 254	3 819 933	3 951 541
25 - 54 ans	894 681	98 864	152 480	68 238	218 409	108 888	247 802	24 176 856	24 953 098
55 - 59 ans	170 453	20 989	28 622	15 479	39 537	22 638	43 188	4 279 193	4 425 803
60 - 64 ans	165 614	21 220	26 987	15 753	37 865	22 656	41 133	4 041 172	4 165 483
65 - 74 ans	318 954	42 460	50 280	32 105	73 610	44 001	76 498	7 418 044	7 600 308
75 - 84 ans	182 504	24 397	27 135	19 698	42 132	25 614	43 528	4 242 064	4 334 039
85 ans et +	103 885	13 820	15 233	11 633	23 835	15 773	23 591	2 277 050	2 316 250
Ensemble	2 564 915	296 904	427 776	215 031	613 406	325 598	686 200	65 627 454	67 813 396
Moins de 6 ans	155 786	16 079	27 769	10 806	36 658	17 910	46 564	4 129 943	4 333 110
Enfants de 6 à 16 ans	345 421	35 996	62 978	24 704	80 231	42 341	99 171	8 839 734	9 233 115
Jeunes de 16 à 25 ans	284 122	28 874	45 692	20 802	75 720	32 405	80 629	7 760 662	8 048 254
Population de 26 à 64 ans	1 206 267	138 456	204 377	97 710	289 119	151 536	325 069	31 773 707	32 797 985
Population de 65 ans et plus	605 343	80 677	92 648	63 436	139 577	85 388	143 617	13 937 158	14 250 597
Population de 75 ans et plus	286 389	38 217	42 368	31 331	65 967	41 387	67 119	6 519 114	6 650 289
Population de 80 ans et plus	180 828	24 085	26 730	19 937	41 574	26 769	41 733	4 051 805	4 127 965

Source : Insee, estimation de population 2022 (données provisoires)

(1) Les estimations de population pour l'année 2022 sont des estimations précoces provisoires.



Démographie

Immigration - Intégration

Immigration et origines en 2019

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre de personnes immigrées	187 367	16 747	32 067	10 018	39 030	20 809	68 696	6 378 266	nd
Pays de naissance des immigrés									
Portugal	32 389	3 490	5 115	1 015	6 534	3 976	12 259	613 151	nd
Italie	4 148	589	714	310	784	428	1 323	287 750	nd
Espagne	6 248	788	862	254	846	758	2 740	246 401	nd
Autres pays de l'UE (à 27)	12 592	1 478	2 047	1 268	2 862	1 501	3 436	610 874	nd
Autres pays d'Europe	10 474	1 067	1 297	1 361	2 983	1 075	2 691	472 568	nd
Algérie	16 504	1 653	2 799	1 092	4 719	1 527	4 714	840 218	nd
Maroc	29 144	1 949	6 539	1 282	4 309	2 990	12 075	785 306	nd
Tunisie	5 012	454	1 157	165	1 003	527	1 706	291 788	nd
Autres pays d'Afrique	36 526	2 111	6 119	1 587	8 359	2 975	15 375	1 012 639	nd
Turquie	10 575	829	2 078	183	661	2 517	4 307	245 227	nd
Autres pays	23 755	2 339	3 340	1 501	5 970	2 535	8 070	972 344	nd
Part des femmes dans la population immigrée en %	50,8	50,7	50,8	51,2	51,4	49,8	50,8	51,5	51,5

Sources : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022, RP 2019 exploitation complémentaire pour les Dom (RP 2018 pour Mayotte)



Démographie

Immigration - Intégration

Activité et chômage de la population immigrée et étrangère (2)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Activité de la population âgée de 15 ans et plus en 2019									
Nombre d'actifs de 15 ans et plus ayant un emploi dont :	1 029 379	115 505	176 845	82 700	247 885	129 418	277 026	26 572 725	27 165 270
Immigrés	77 981	5 979	14 075	3 833	15 588	8 502	30 004	2 828 167	2 864 707
Non immigrés	951 398	109 526	162 770	78 867	232 296	120 916	247 023	23 744 558	24 300 563
Français	984 024	112 194	168 747	80 405	238 979	124 016	259 683	24 878 374	25 446 542
Étrangers	45 356	3 312	8 098	2 295	8 906	5 403	17 343	1 694 351	1 718 729
Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus (1) en 2019	12,5	13,5	12,2	12,6	12,4	11,7	12,6	12,8	13,3
Immigrés	24,4	25,5	22,5	23,7	27,9	23,3	23,6	21,3	21,8
Non immigrés	11,3	12,7	11,1	12,0	11,1	10,7	11,1	11,7	12,2
Français	11,6	12,8	11,3	12,1	11,4	10,9	11,5	12,0	12,4
Étrangers	27,9	31,3	26,2	27,1	31,7	25,9	26,5	23,6	24,3

Sources : Insee, RP 2019 exploitation principale (RP 2018 pour Mayotte)

(1) au sens du recensement de la population

(2) Total France entière hors Mayotte



Cohésion sociale

Définitions

Cohésion sociale : C'est la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, aller vers l'équité, l'égalité de traitement, l'autonomie des personnes, le respect de la dignité dans la diversité, la participation et l'engagement citoyen.

Politique de la ville : C'est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires infra-urbains appelés « quartiers prioritaires de la politique de la ville », caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés. La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini les principes d'identification de ces quartiers, précisés par deux décrets. Les quartiers de la politique de la ville remplacent les zonages formés par les zones urbaines sensibles (ZUS) et les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

Taux de pauvreté : Il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros).

Quartiers prioritaires de la politique de la ville : Ce sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (remplacé en 2020 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires). En métropole, en Martinique et à la Réunion, ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants.

Intensité de la pauvreté : Cet indicateur permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Il est calculé de la manière suivante: $(\text{seuil de pauvreté} - \text{niveau de vie médian de la population pauvre}) / \text{seuil de pauvreté}$. Plus cet indicateur est élevé, plus la pauvreté est dite intense au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de pauvreté à 50%, 60%, 40% - seuil de pauvreté : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60% de la médiane des niveaux de vie.

Niveau de vie médian : Il s'agit du niveau de vie qui partage la population en deux groupes; d'une part, le groupe des personnes qui a un niveau de vie inférieur; et d'autre part, le groupe des personnes qui a un niveau de vie supérieur à la moyenne.



Cohésion sociale

Définitions

Chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) : En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou +) qui répond simultanément à 3 conditions :

- Être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé même une heure, durant la semaine de référence,
- Être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- Avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent, ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de 3 mois.

Taux de chômage localisés trimestriels : Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Ces taux sont calculés en moyenne trimestrielle pour les régions, les départements et les zones d'emploi de métropole selon une méthodologie synthétisant les informations de l'enquête emploi pour le niveau national (chômage au sens du BIT) et de Pôle Emploi (chômage répertorié à partir des DEFM) pour la répartition démographique. Ces taux sont cohérents avec le taux de chômage national officiel dit au sens du BIT.

Demandeurs d'emploi : La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du BIT : certains ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement, certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sont regroupés en différentes catégories.

Les différentes catégories de demandeurs d'emploi :

Catégorie A : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

Disparité des niveaux de vie : Si l'on ordonne une distribution de revenus ou de niveau de vie, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution du revenu disponible, le premier décile (noté généralement D1) est le revenu au-dessous duquel se situent 10% des revenus. Le neuvième décile (noté généralement D9) est le revenu au-dessus duquel se situent 90% des revenus. Les déciles d'une distribution permettent de calculer des rapports inter-déciles qui mettent en évidence les disparités ou les écarts entre les plus riches et les plus pauvres : le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; le rapport D9/D5 compare le haut de la distribution à la valeur médiane ; le rapport D5/D1 compare la médiane au bas de la distribution.

Le revenu de solidarité active (RSA) : En vigueur depuis le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine, et depuis le 1^{er} janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les dispositifs associés d'intéressement à la reprise d'activité.

Le RSA apporte également un complément de revenu à des travailleurs pauvres qui n'auraient pas pu bénéficier de ces aides. Depuis le 1^{er} septembre 2010, le RSA est étendu aux moins de 25 ans (RSA jeunes) sous condition de justifier de deux ans d'activité en équivalent temps plein, au cours des trois dernières années.

Prime d'activité : La prime d'activité est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Il s'agit d'un complément de revenu versé chaque mois, à partir du 5 février 2016, sous conditions de ressources, aux travailleurs modestes. Elle remplace la prime pour l'emploi (PPE) et la partie « activité » du revenu de solidarité active (RSA).



Cohésion sociale

Définitions

Aide sociale à l'enfance (ASE) : En vertu des dispositions de l'article L. 221-1 du code de l'action sociale et des familles, le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) est un service du département, placé sous l'autorité du président du conseil départemental et dont la mission essentielle est de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance.

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : C'est une allocation, versée par les conseils départementaux, destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie qu'elles vivent à leur domicile ou qu'elles résident en établissement. Cette prestation permet de financer en partie, les différentes aides (humaines et techniques) auxquelles ces personnes ont recours pour compenser leurs difficultés dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

Allocation de solidarité spécifique (ASS) : Elle a été instaurée en 1984. Il s'agit d'une allocation chômage s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

Allocations du minimum vieillesse (ASV et ASPA) : L'allocation supplémentaire vieillesse (ASV), créée en 1956, s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans en cas d'inaptitude au travail), et leur assure un niveau de revenu égal au minimum vieillesse. Une nouvelle prestation, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est entrée en vigueur le 13 janvier 2007. Cette allocation unique se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux prestations de premier étage de minimum (qui ne font pas partie des minima sociaux) et à l'allocation supplémentaire vieillesse.

CMU (Couverture Maladie Universelle) et CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) : Mise en place à partir du 1^{er} janvier 2000, la CMU est un droit immédiat et permanent à l'assurance maladie et maternité de base pour toute personne en résidence stable et régulière sur le territoire et qui n'en bénéficie pas déjà. La CMU de base concerne les personnes en situation de grande exclusion et les anciens assurés personnels. La CMU complémentaire concerne ceux dont les revenus ne dépassent pas un certain seuil et ouvre droit à la prise en charge intégrale du ticket modérateur et des dépenses supplémentaires concernant l'optique, les prothèses dentaires, l'orthopédie dento-faciale, les audioprothèses. Elle couvre aussi le forfait hospitalier. Enfin, elle dispense de l'avance de frais.

Allocation aux adultes handicapés (AAH) : Elle a été instituée en 1975. Elle s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse, ni à une pension d'invalidité, ni à une rente d'accident du travail. Le titulaire doit justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80% ou d'au moins 50% si la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) reconnaît qu'il lui est impossible de travailler en raison de son handicap.

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) a été introduite en 2006 et a vocation à se substituer à l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP). Cette aide est désormais octroyée en fonction des limitations fonctionnelles de l'individu. Il s'agit d'une aide en nature, permettant de financer un ou plusieurs types de prises en charge : aides humaines, aides techniques, aménagements du logement et du véhicule, charges spécifiques ou exceptionnelles, ou encore aides animalières.

Quartiers de la Politique de la Ville 2015 (1)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre de quartiers prioritaires	52	4	10	4	12	3	19	1 296	1 436
Population légale en quartier prioritaire	151 628	16 322	25 360	8 957	37 250	15 160	48 579	4 829 250	5 360 753
Population légale des communes	2 572 853	303 408	431 997	220 595	607 760	330 248	678 845	64 844 037	66 992 159
Part de la population résidant dans un quartier prioritaire en %	5,9	5,4	5,9	4,1	6,1	4,6	7,2	7,4	8,0

Sources : Insee, recensement de la population 2018 (RP 2018 pour Mayotte), recensements exhaustifs de 2018 à Mayotte

(1) Découpage géographique des quartiers prioritaires de la politique de la ville au 14/09/2015



Cohésion sociale

Pauvreté – Précarité - Exclusion

Revenus et inégalités de revenus (année 2019)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Niveau de vie médian des ménages (en euros) (1) (2)	21 710	21 090	22 180	20 370	22 000	21 530	22 050	21 930	nd
Disparités des revenus des ménages (rapport inter décile D9/D1 du niveau de vie) (1) (2)	3,0	2,9	2,9	2,8	3,1	2,9	3,1	3,4	nd
Taux de pauvreté monétaire (seuil de pauvreté à 60%) (1) (2)	13,0	14,0	11,9	14,5	12,6	12,5	13,3	14,5	nd
Taux de pauvreté monétaire des ménages (seuil de pauvreté à 60%) dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans (1)	21,9	23,5	18,3	24,1	23,6	19,6	21,8	22,7	nd
Taux de pauvreté monétaire des ménages (seuil de pauvreté à 60%) dont le référent fiscal est âgé de 75 ans ou plus (1)	7,7	8,7	6,7	10,5	7,9	7,3	6,5	9,6	nd
Intensité de la pauvreté monétaire (1)	19,5	19,7	19,2	19,0	20,1	19,4	19,3	20,4	nd

Sources : DREES ; Insee, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2019, Budget des familles pour Guadeloupe, Guyane et Mayotte

(1) Indicateurs sociaux départementaux

(2) Source Budget des familles pour Guadeloupe, Guyane et Mayotte



Cohésion sociale

Pauvreté – Précarité - Exclusion

Revenus et inégalités de revenus (année 2019)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre total de ménages fiscaux	1 131 828	139 241	181 980	102 911	272 234	147 187	288 275	27 937 964	nd
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	56,6	53,1	59,7	48,7	56,3	55,4	60,0	57,6	nd
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par sexe et PCS dans le secteur privé	26 603	25 256	27 448	23 961	27 093	25 643	27 252	29 132	29 074
Femmes	23 927	22 632	24 677	22 091	24 098	23 134	24 616	26 196	26 168
Hommes	28 516	27 075	29 338	25 343	29 291	27 455	29 147	31 227	31 149
Cadres (y c les chefs d'entreprise salariés)	45 661	43 974	46 723	40 936	46 130	45 448	45 860	50 691	50 684
Professions intermédiaires	28 393	27 789	29 006	27 086	27 824	28 224	29 067	28 914	28 927
Employés	20 516	20 174	21 090	19 782	20 416	20 232	20 725	20 878	20 883
Ouvriers	21 879	21 451	22 566	21 419	21 522	21 582	22 155	21 980	21 966

Sources : Insee, Bases Tous salariés, au lieu de résidence, DGFIP, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA

Champ : France hors Mayotte. Salariés au lieu de résidence, du secteur privé et des entreprises publiques, y compris les bénéficiaires de contrats aidés et contrats de professionnalisation. Sont exclus les agents du secteur public, les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.



Cohésion sociale

Pauvreté – Précarité - Exclusion

Surendettement

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre de dossiers de surendettement déposés et part des dossiers jugés recevables									
Dossiers de surendettement déposés									
2008	8 040	1 169	1 309	869	1 951	802	1 940	188 485	190 162
2020	5 068	684	887	502	1 101	573	1 321	108 735	110 661
2021	5 663	802	1 107	603	1 138	605	1 408	120 965	123 166
Dossiers de surendettement jugés recevables									
2008	6 716	1 031	1 148	744	1 521	648	1 624	161 033	162 300
2020	4 924	699	841	487	1 058	550	1 289	104 954	106 720
2021	5 337	749	1 036	551	1 090	570	1 341	112 681	114 752
Part des dossiers de surendettement jugés recevables									
2008	83,5	88,2	87,7	85,6	78,0	80,8	83,7	85,4	85,3
2020	97,2	102,2	94,8	97,0	96,1	96,0	97,6	96,5	96,4
2021	94,2	93,4	93,6	91,4	95,8	94,2	95,2	93,2	93,2

Sources : Banque de France, enquête typologie ; IEDOM Réunion



Cohésion sociale

Pauvreté – Précarité - Exclusion

Chômage

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Données septembre 2022									
Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	200 020	22 850	32 530	15 980	49 270	23 430	55 960	5 192 740	5 479 650
Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	99 380	12 070	16 890	8 140	23 430	11 030	27 820	2 854 130	3 076 100
Nombre de demandeurs d'emploi longue durée (Catégories A, B, C)	94 430	11 120	15 560	7 470	23 090	11 250	25 940	2 360 790	2 506 500
Proportion en % des femmes parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	52,4	52,6	53,4	50,9	52,3	52,4	52,3	52,1	52,2
Proportion en % des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	13,9	13,6	13,4	14,1	14,0	13,5	14,2	12,8	12,8
Proportion en % des 50 ans et plus parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	27,2	29,4	27,8	30,5	26,1	29,7	25,2	27,3	27,5
Taux de chômage localisé (1er trimestre 2022) en % (1)	6,7	7,5	6,1	7,0	6,3	6,0	7,0	7,1	7,3
Données 2020-2021									
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en QPV (Quartiers de la politique de la ville 2015) (2)									
Catégorie A tous âges									
Au 31 décembre 2020 (2)	17 522	2 077	3 026	1 156	4 402	1 582	5 279	514 348	nd
Au 31 décembre 2021 (2)	15 372	1 843	2 682	937	3 812	1 408	4 690	453 876	nd
Catégorie A, B, C tous âges									
Au 31 décembre 2020 (2)	27 277	2 978	4 480	1 680	6 786	2 636	8 717	738 268	nd
Au 31 décembre 2021 (2)	25 731	2 808	4 244	1 488	6 444	2 457	8 290	695 687	nd
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en QPV au 31 décembre 2021 (2)									
Demandeurs d'emploi dans les QPV (catégorie A, B ou C)	25 731	2 808	4 244	1 488	6 444	2 457	8 290	695 687	nd
Demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) dans les QPV (catégorie A, B ou C)	12 313	1 353	2 100	700	3 023	1 177	3 960	331 462	nd
Part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) parmi les demandeurs d'emploi au sein des QPV (catégorie A, B ou C) (en %)	47,9	48,2	49,5	47,0	46,9	47,9	47,8	47,6	nd

Sources : DREES ; Insee, estimations de taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT ; Pôle emploi ; Dares, statistiques du marché du travail (champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, Quartiers prioritaires de la politique de la ville de France Métropolitaine et La Réunion) - géoréférencement Insee; ASP, traitement Dares

(1) Indicateurs sociaux départementaux, données provisoires

(2) Les données issues du fichier des DEFM annuel au 31 décembre sont des données structurelles. Deux millésimes consécutifs ne doivent pas être utilisés pour mesurer des évolutions. En effet, les données sont géolocalisées à partir d'un référentiel d'adresses qui est en évolution constante, des améliorations étant apportées régulièrement sur la localisation des adresses. Les évolutions entre deux millésimes ne reflètent donc pas uniquement l'évolution réelle des DEFM mais aussi l'évolution du référentiel.



Cohésion sociale

Pauvreté – Précarité - Exclusion

RSA et Minima sociaux

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Allocataires du revenu de solidarité active (RSA) au 31.12.2021 (1) (7)	61 731	9 433	8 828	5 335	14 277	7 407	16 451	1 726 540	1 930 885
Dont :									
RSA majoré	7 636	1 199	1 056	725	1 698	826	2 132	190 911	221 439
RSA non majoré (8)	54 070	8 228	7 770	4 606	12 578	6 579	14 309	1 535 131	1 708 930
Dont RSA (socle) jeune	25	6	2	4	1	2	10	498	516
Taux de population couverte par le RSA en % (allocataire, conjoint et personnes à charge) au 31/12/2020 (2) (3) (6)	5,2	6,7	4,4	5,6	4,9	5,0	5,4	5,6	6,1
Allocataires de la prime d'activité au 31.12.2021 (1)	177 550	21 277	26 669	15 766	44 910	21 858	47 070	4 458 650	4 618 981
Dont :									
Prime d'activité majorée	8 465	982	1 337	759	1 980	946	2 461	197 978	210 467
Prime d'activité non majorée	169 085	20 295	25 332	15 007	42 930	20 912	44 609	4 260 672	4 408 514
Allocataires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) au 31.12.2020	12 322	1 801	2 009	1 235	2 749	1 482	3 046	323 202	354 357
Allocataires de l'ASS pour 100 personnes de 15 à 64 ans (3) (4) (6) (7)	0,8	1,0	0,8	1,0	0,7	0,8	0,7	0,8	0,9
Allocataires de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) au 31.12.2020 (3)	18 052	2 801	2 313	1 997	4 365	2 145	4 431	570 871	631 660
Allocataires de l'ASV et de l'ASPA pour 100 personnes de 60 ans et plus (4) (6)	2,4	2,8	2,0	2,5	2,5	2,0	2,4	3,2	3,5
Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sans et avec participation financière (CSS) (C2S, C2SP) au 31 décembre 2021 (5)									
Bénéficiaires de la CSS	239 817	29 860	35 509	20 110	56 215	28 138	69 984	6 551 173	7 215 193
Bénéficiaires de la CSS en % de la population totale	9,3	10,1	8,3	9,4	9,2	8,6	10,2	10,0	10,6

Sources : DREES ; Régimes obligatoires Sécurité sociale : CNAM, CNDSSSTI, CCMSA, SLM, Régimes spéciaux, URSSAF ; MSA ; Cnaf ; Insee, estimations de population au 01/01/2022 (Résultats provisoires arrêtés fin 2021), estimations de population au 01/01/2021 (résultats provisoires arrêtés fin 2021) ; Pôle emploi ; Fichier national des Assedic ; RSI ; estimation DREES, FSV (Fonds solidarité Vieillesse) et enquête DREES auprès de la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), du régime social des indépendants (RSI), de la MSA, de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM), de la société nationale des chemins de fer (SNCF), de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC) pour la France métropolitaine ; estimation DREES, CNAV pour les DOM

(1) Les données portant sur les allocataires relevant des Caf sont établies selon le territoire de gestion des Caf et non selon le lieu de résidence Guadeloupe ; y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin

(2) Population couverte par le RSA : l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge. Hors "RSA jeunes" (à la charge de l'État). Attention rupture de série : à la suite d'une amélioration du système de production statistique de la Cnaf sur les bénéficiaires de prestations légales, les données à partir de 2016 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

(3) Les données par département de résidence sont estimées pour les DOM. Les données départementales de la Haute-Corse et de la Corse du Sud correspondent au nombre d'allocataires au niveau régional divisé par 2.

(4) hors allocataires résidents à l'étranger et allocataires non ventilés par départements (ces derniers représentent 0,0001% de la population totale)

(5) À compter du 1er novembre 2019, la CMU-C est remplacée par la CSS (sans participation).

(6) Indicateurs sociaux départementaux

(7) Attention rupture de série : à la suite d'une amélioration du système de production statistique de la Cnaf sur les bénéficiaires de prestations légales, les données à partir de 2016 sur le RSA, l'AAH et le total des minima sociaux ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

(8) Les bénéficiaires du "RSA jeunes" sont intégrés aux effectifs du RSA non majoré.



Cohésion sociale

Handicap-dépendance

Allocataires AAH - APA - PCH - ACTP - Personnes prises en charge par des mandataires

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au 31.12.2021 (1)	45 970	7 865	6 322	5 980	10 111	6 253	9 439	1 207 539	1 251 728
Part des allocataires AAH dans la population des 15 ans à 64 ans en % (4)	3,0	4,6	2,5	4,9	2,7	3,3	2,3	3,0	3,0
Nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) au 31.12.2020	52 990	6 779	7 719	4 597	12 363	10 031	11 501	1 284 826	1 318 168
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 60 ans et + (2)	6,9	6,7	6,5	5,8	7,1	9,4	6,3	7,3	7,3
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et + (2)	19,1	18,2	18,8	15,0	19,3	25,1	17,7	20,4	20,5
Part des bénéficiaires de l'APA à domicile classés en GIR 1 ou 2 parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile (2)	21,1	23,7	22,5	19,9	18,3	21,2	22,8	20,0	20,0
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) & Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) au 31/12/2020 (3)									
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP	15 487	2 725	2 442	1 503	3 042	2 439	3 336	385 013	398 989
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP / 1 000 personnes sur la population générale (2)	6,0	9,1	5,7	6,9	5,0	7,5	4,9	5,9	5,9
Nombre de personnes prises en charge par des mandataires individuels au 31.12.2021	3 615	397	405	235	427	847	1 304	100 104	100 824
Nombre de personnes prises en charge par des services mandataires au 31.12.2021	18 662	3 408	2 799	2 570	4 854	2 183	2 848	382 827	390 525
Nombre total de personnes prises en charge par des mandataires individuels et des services mandataires au 31.12.2021	22 277	3 805	3 204	2 805	5 281	3 030	4 152	479 363	487 781

Sources : DREES, enquête aide sociale, ISD ; Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2021, au 01/01/2022 ; Cnav pour les Dom ; DGCS

(1) Pour les données Cnaf la répartition est faite selon le département de la caisse de gestion

(2) Indicateurs sociaux départementaux

(3) Un bénéficiaire de la PCH ou de l'ACTP est une personne ayant un droit ouvert à la prestation au 31 décembre de l'année considérée, que ce droit ait donné lieu à un paiement ou non. Les données de certains départements étant manquantes, elles ont fait l'objet d'une estimation.

(4) Attention rupture de série : à la suite d'une amélioration du système de production statistique de la Cnaf sur les bénéficiaires de prestations légales, les données à partir de 2016 sur le RSA, l'AAH et le total des minima sociaux ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

Bénéficiaires de l'aide sociale départementale (1)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Aide Sociale aux Personnes Agées au 31 décembre 2020 (1)	56 640	7 284	8 133	4 937	13 629	10 593	12 064	1 413 379	1 454 112
Dont Aide à domicile (APA à domicile, aides ménagères)	26 775	2 990	4 088	2 104	6 838	5 416	5 339	767 072	799 648
Dont Aide à l'accueil (APA en établissement, aide sociale à l'hébergement en établissement ou chez des particuliers)	29 865	4 294	4 045	2 833	6 791	5 177	6 725	646 307	654 464
Aide Sociale aux Personnes Handicapées au 31 décembre 2020 (2)	22 287	3 912	3 636	2 195	4 271	3 382	4 891	553 041	570 975
Dont Aide à domicile (PCH, ACTP à domicile, Aides ménagères)	15 344	2 757	2 385	1 472	3 127	2 397	3 206	396 695	411 996
Dont Aide à l'accueil (ACTP en établissement, Aides à l'hébergement en établissement ou chez des particuliers, accueil de jour)	6 943	1 155	1 251	723	1 144	985	1 685	156 346	158 979
Aide Sociale à l'Enfance (Nombre de mineurs et jeunes majeurs) au 31 décembre 2020	7 630	1 029	1 362	635	1 543	1 045	2 016	193 265	199 530
Dont Enfants confiés à l'ASE	7 191	957	1 263	601	1 470	990	1 910	178 827	183 915
Dont Placements directs	439	72	99	34	73	55	106	14 438	15 615

Source : DREES, enquête Aide sociale 2020

(1) Pour l'APA, ce sont des bénéficiaires payés au titre du mois de décembre qui sont comptabilisés alors que pour les autres prestations il s'agit du nombre de bénéficiaires (ayant des droits ouverts) au 31 décembre. Totalise des mesures d'aides et non des individus : une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elle bénéficie de plusieurs types d'aide, en particulier l'APA et l'ASH.

(2) Il s'agit d'un nombre d'aides sociales et non d'individus : une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elle bénéficie de plusieurs types d'aide.

Dépenses d'Aide sociale Départementale (en milliers d'euros) pour l'année 2020

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Dépenses brutes totales d'aide sociale aux personnes âgées (1) (2)	293 922	40 314	38 142	31 787	68 216	48 256	67 207	7 660 378	8 035 379
Dont Dépenses brutes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (3)	247 560	34 314	32 390	25 427	56 274	38 207	60 948	6 028 687	6 277 710
Dépenses brutes totales d'aide sociale aux personnes handicapées (1) (2)	353 113	52 811	64 266	29 971	80 169	45 347	80 549	8 582 645	8 783 851
Dont Dépenses brutes de PCH et d'ACTP (2)	81 107	13 689	10 549	7 208	21 988	11 963	15 710	2 511 691	2 606 791
Dépenses brutes totales d'aide sociale à l'Enfance (1)	301 588	36 474	57 765	20 144	71 013	41 836	74 356	8 629 703	8 896 319
Dont dépenses de placement ASE (4)	224 288	18 773	51 455	16 179	53 924	35 422	48 535	6 962 661	7 181 770
Dépenses totales brutes d'allocations et d'insertion liées au RSA (1) (6)	413 159	63 937	58 145	36 470	94 634	51 681	108 292	11 544 003	12 090 115
Dont dépenses d'allocations	384 612	60 471	54 467	33 867	86 604	46 490	102 713	10 733 123	11 241 879
Dépenses totales brutes d'aide sociale (y compris l'aide médicale générale, les frais communs et les dépenses de personnel) (5)	1 491 328	214 187	240 127	130 100	345 543	211 217	350 154	40 263 721	41 781 343
Dépenses totales nettes d'aide sociale (y compris l'aide médicale générale, les frais communs et les dépenses de personnel)	1 419 838	204 596	227 624	112 641	330 114	204 946	339 917	38 974 137	40 460 932
Dépenses totales nettes d'aide sociale par habitant	554	689	532	524	538	629	495	594	2 141

Source : DREES, Enquête Aide sociale 2020

(1) Dépenses brutes : avant déduction des recouvrements auprès d'autres collectivités territoriales, des remboursements de participations et de prestations.

Dépenses nettes : dépenses d'aide sociale des départements après déduction des récupérations et recouvrements, mais elles englobent les dépenses prises en charge par l'État par l'intermédiaire de la CNSA, du FMDI et de la TICPE.

Les dépenses d'aide sociale à l'hébergement des personnes âgées sont, y compris au sein des dépenses brutes, nettes des récupérations sur bénéficiaires, tiers payants et succession.

(2) Les dépenses d'ACTP et de PCH pour les personnes de 60 ans ou plus sont intégrées aux dépenses à destination des personnes handicapées.

(3) Les dépenses totales brutes d'APA comprennent les dépenses brutes d'APA à domicile et en établissement ainsi que d'autres dépenses d'APA.

(4) Comprend les dépenses de placement en établissements, les dépenses de placement familial et les autres frais de placement

(5) Au sein de ces dépenses totales brutes, celles relatives à l'aide sociale à l'hébergement (ASH) des personnes âgées sont exprimées après récupérations sur bénéficiaires, tiers payants et succession.

(6) À partir de 2019, l'article 81 de la loi de finances pour 2019 prévoit la recentralisation du revenu de solidarité active (RSA), et de son financement, pour la collectivité territoriale unique de Guyane.



Logement – hébergement

Définition

Le droit au logement opposable (loi DALO) : Le droit au logement opposable, institué en 2007 permet aux personnes mal logées de faire valoir leur droit à un logement ou un hébergement digne.

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (dite loi ALUR) a été publiée au Journal officiel du mercredi 26 mars 2014. Elle prévoit la création d'une garantie universelle des loyers et un encadrement de ceux-ci.

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) : Les CHRS sont des établissements sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles, habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale de l'Etat.

Les CHRS ont pour mission d'héberger et d'accompagner des personnes ou des familles connaissant de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Une convention entre le CHRS et l'Etat précise les catégories de personnes accueillies et la nature des actions conduites en leur faveur.

Les centres d'accueil non conventionnés : Les centres d'accueil non conventionnés sont des centres d'hébergement d'urgence qui ne sont ni conventionnés au titre de l'aide sociale de l'Etat, ni conventionnés au titre de l'aide sociale départementale. Ils relèvent plutôt de l'initiative caritative, paroissiale, communale, etc...

Les foyers de travailleurs migrants (FTM) : Les FTM migrants ont pour mission d'accueillir des travailleurs migrants isolés. Ces établissements proposent un hébergement à durée indéterminée comportant généralement des locaux privatifs meublés ou non et des locaux affectés à la vie collective. Ces personnes bénéficient automatiquement d'un contrat de location.

Les centres d'accueil et de demandeurs d'asile (CADA): Les CADA sont des établissements sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles. Ils sont partie prenante du dispositif national d'accueil (DNA) des demandeurs d'asile et des réfugiés. Les CADA assurent l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile pendant l'instruction de leur demande par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), puis de leur éventuel recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).

Les foyers de jeunes travailleurs (FJT) : Les FJT ont pour mission d'accueillir des jeunes en stage, en apprentissage ou exerçant une activité professionnelle. Ils proposent un hébergement temporaire comportant à la fois des locaux privatifs meublés ou non et des locaux affectés à la vie collective.



Logement - hébergement

Définition

Les pensions de familles – maison relais : Les pensions de famille constituent une modalité particulière de résidence sociale destinée à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire. Elles accueillent ainsi des personnes au faible niveau de ressources dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et dont l'accès à un logement autonome apparaît difficile à court terme, mais sans relever de structures d'insertion de type CHRS.

Les pensions de famille proposent un logement durable. Leur conception en petites unités de 15 à 25 logements, alliant logements privatifs et espaces collectifs, avec la présence quotidienne d'un hôte ou d'un couple d'hôte qui leur porte une attention personnalisée, vise à recréer un lien social, en même temps qu'elle offre un environnement sécurisant et chaleureux.

Les résidences accueil constituent une formule de maisons relais dédiée aux personnes souffrant d'un handicap psychique, qui prévoit un partenariat formalisé avec des équipes de soins et d'accompagnement social et médico-social adapté.

Les résidences sociales : Les résidences sociales constituent une catégorie spécifique de logements-foyers, destinés au logement collectif à titre de résidence principale de personnes dans des immeubles comportant à la fois des locaux privatifs meublés et des locaux communs affectés à la vie collective. Les résidences sociales ont vocation à accueillir des publics très diversifiés tels que les jeunes travailleurs ou jeunes en insertion, les personnes en formation professionnelle, les femmes en difficulté, les travailleurs immigrés, etc...

Elles peuvent être créées ex nihilo ou par transformation de foyers de jeunes travailleurs (FJT) ou de foyers de travailleurs migrants (FTM). La durée de séjour y est de 1 mois renouvelable sans limitation de durée, mais la vocation d'accueil temporaire est généralement rappelée dans le projet social (accueil variant entre 1 mois et 2 ans).

Les centres provisoires d'hébergement (CPH) : Les CPH sont des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) destinés spécifiquement aux réfugiés statutaires, c'est-à-dire dont le statut de réfugié a été reconnu par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).



Logement - Hébergement

Parc de logements et statut d'occupation au 1^{er} janvier 2019 (2)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre total de logements	1 397 845	179 430	217 440	138 826	328 095	185 077	348 977	35 580 943	36 506 217
Part des résidences principales (en %)	83,5	79,4	85,2	75,9	86,5	81,1	86,1	82,1	82,1
Part des résidences secondaires et logements occasionnels (en %)	6,3	7,5	6,0	10,6	4,7	7,9	4,7	9,8	9,7
Part des logements vacants (en %)	10,2	13,0	8,8	13,5	8,8	11,0	9,2	8,1	8,2
Statut d'occupation des résidences principales									
Propriétaires (en %)	63,9	67,0	66,3	68,1	59,0	68,3	61,9	57,6	57,5
Locataires (en %)	34,4	31,1	32,2	29,9	39,5	29,9	36,4	40,2	40,3
Logés gratuitement (en %)	1,7	1,9	1,5	2,0	1,5	1,8	1,7	2,2	2,2
Part des logements sur-occupés en 2019 (en %) (1)	6,1	4,1	5,5	3,3	7,8	4,2	7,5	9,6	9,7

Sources : Insee, RP2019 exploitation principale (RP 2018 pour Mayotte), Insee Analyses Mayotte N°18 Août 2019

(1) Indicateurs sociaux départementaux

(2) Total France entière hors Mayotte



Logement - Hébergement

Recours au droit au logement (DALO) en 2021

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre de recours "logement" reçus	914	60	344	12	130	85	283	104 083	106 146
Recours non examinés	4	0	3	0	1	0	0	1 991	2 297
Recours "logement" avec décision	910	60	341	12	129	85	283	102 092	103 849
Dont favorables logement (prioritaires et urgents)	277	14	126	4	29	26	78	34 321	35 201
Dont rejets (explicites)	436	20	143	5	92	29	147	59 688	60 099
Dont sans objet	126	16	43	1	6	15	45	6 601	7 046
Dont réorientation recours logement vers hébergement	71	10	29	2	2	15	13	1 479	1 500
Nombre de recours "hébergement" reçus	101	2	20	0	3	6	70	7 344	7 352
Recours non examinés	0	0	0	0	0	0	0	19	19
Recours "hébergement" avec décision	101	2	20	0	3	6	70	7 325	7 333
Dont favorables hébergement (prioritaires et devant être accueillis)	54	0	10	0	2	3	39	4 210	4 212
Dont rejets (explicites)	35	2	5	0	1	2	25	2 782	2 787
Dont sans objet	7	0	3	0	0	1	3	278	278
Dont recours logement réorientés hébergement (rappel)	71	10	29	2	2	15	13	1 479	1 500
Nombre de recours reçus (1)	1 015	62	364	12	133	91	353	111 427	113 498
Recours non examinés	4	0	3	0	1	0	0	2 010	2 316
Recours avec décision	1 011	62	361	12	132	91	353	109 417	111 182
Dont favorables (1)	331	14	136	4	31	29	117	38 531	39 413
Dont rejets (explicites)	471	22	148	5	93	31	172	62 470	62 886
Dont sans objet	133	16	46	1	6	16	48	6 879	7 324

Sources : Infocentre Dalos (outil national du Ministère de la cohésion des territoires)

(1) Dans la synthèse, les décisions favorables correspondent à la somme des décisions favorables logement, des décisions favorables hébergement et des réorientations des recours logement vers l'hébergement



Logement - Hébergement

Précarité - Logement

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Décisions d'expulsions locatives en 2019 (1)									
Total	4 634	452	820	383	956	570	1453	126 585	130 512
Expulsions "fermes"	3 148	355	503	281	541	348	1120	77 586	79 334
Expulsions "conditionnelles"	1 486	97	317	102	415	222	333	48 999	51 178
Décisions d'expulsions locatives pour 1000 ménages	11,6	10,2	13,8	12,1	8,7	12,7	13,5	11,0	11,0
Dettes relatives à des impayés d'énergie dans les dossiers de surendettement en 2021 (1)									
Nombre de dossiers de surendettement avec impayés d'énergie	2 156	347	418	217	388	218	567	41 888	42 394
Part des dossiers avec impayés d'énergie parmi l'ensemble des dossiers de surendettement (en%)	40,4	46,3	40,3	39,4	35,6	38,2	42,3	37,1	36,9
Part des dettes liées à des impayés d'énergie dans l'ensemble des dettes (en %)	1,3	2,0	1,2	1,7	1,1	1,1	1,3	1,2	1,2

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, répertoire général civil 2019 ; Insee, recensement de la population 2016 et 2017 ; banque de France, enquête typologique 2020, DEETS pour Mayotte

(1) Indicateurs sociaux départementaux, indicateur complémentaire – indicateur de suivi du Plan Pluriannuel contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale (2013-2017)



Logement - Hébergement

Lits, places installées au 31 décembre 2021 par catégorie d'établissement – Taux d'équipement

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Établissements pour adultes et familles en difficulté									
Hébergement social									
Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, CHRS	1 104	122	136	128	232	152	334	43 702	44 463
Centres d'accueil de demandeurs d'asile, CADA	2 000	319	324	138	260	390	569	44 779	44 779
Centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale	1 659	55	97	156	460	357	534	56 254	56 678
Centres provisoires d'hébergement	331	57	40	40	84	50	60	8 984	8 984
Logement accompagné									
Maisons relais - Pensions de famille	770	92	116	77	180	122	183	19 289	19 456
Autres résidences Sociales	1 273	117	556	69	155	0	376	101 047	101 047
Foyers de jeunes travailleurs (FJT) (1)	2 303	223	250	158	788	473	411	50 905	51 247
Foyers de travailleurs migrants (FTM) (1)	737	74	76	0	321	0	266	35 097	35 097
Nombre de places d'hébergement (2)									
dont urgences	1 546	55	97	174	456	240	524	55 607	55 852
dont stabilisation	190	4	10	0	94	22	60	7 958	8 056
dont insertion	1 027	118	126	110	142	247	284	36 391	37 233
Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1 000 adultes	1,4	0,8	0,7	1,6	1,5	2,0	1,7	2,0	2,0

Sources : DREES, Finess ; Insee, RP exploitation complémentaire, estimations de population 2022 ; DREETS ; DGCS

(1) Conventionnés ou non en résidence sociale

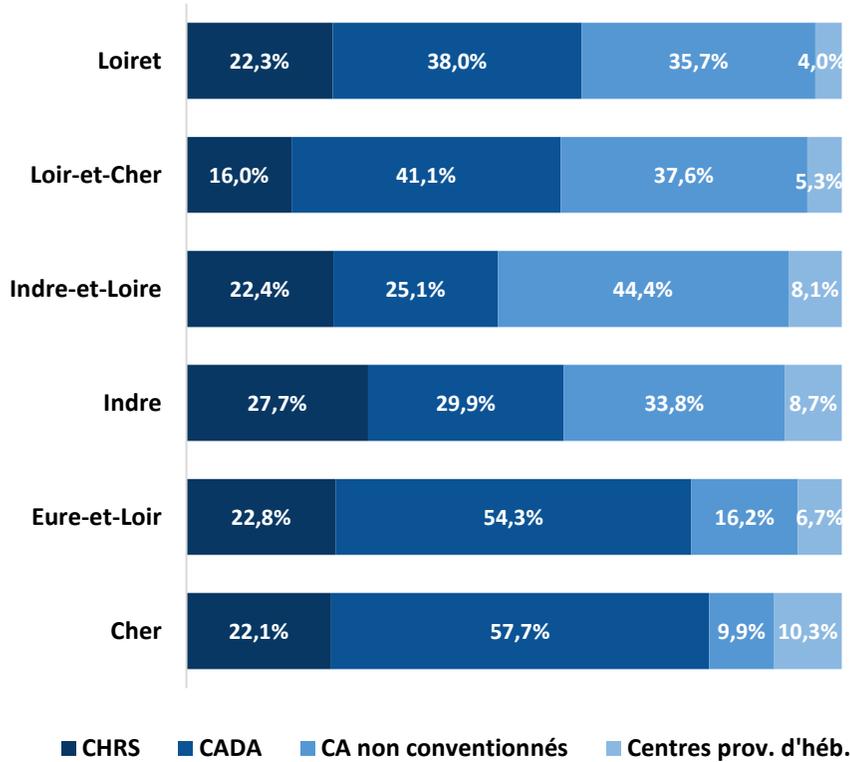
(2) En CHRS et Centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale



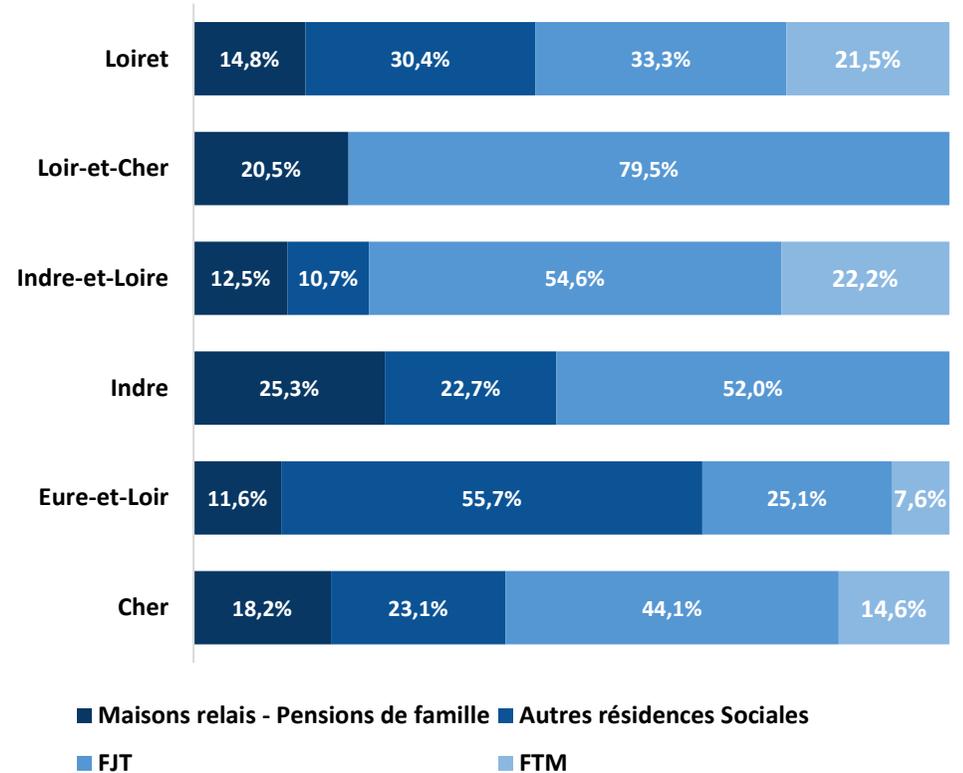
Logement - Hébergement

Lits, places installées des établissements d'hébergement sociaux

Répartition du nombre de lits par département – Hébergement social



Répartition du nombre de lits par département – Logement accompagné



Sources : DREES, Finess; DR(D)JSCS ; DGCS
Réalisation : SESE



Jeunesse

Définitions

La consommation de produits psychoactifs des jeunes

Français : L'Observatoire français des drogues et des toxicomanes (OFDT) est un organisme public chargé du recueil, de l'analyse et de la synthèse des données relatives aux drogues illicites, à l'alcool, au tabac et aux jeux de hasard et d'argent en France.

Mise en œuvre par l'OFDT depuis 2000 en partenariat avec la Direction du service national (DSN), l'enquête déclarative ESCAPAD consiste en un questionnaire proposé à l'ensemble des jeunes présents lors d'une journée défense et citoyenneté (JDC). Elle renseigne sur les niveaux d'usage et les évolutions en termes de produits et de modalités de consommation. La dernière enquête s'est déroulée en 2016 et permet une exploitation régionale.

Le Contrat unique d'insertion (CUI) : Le CUI est un contrat de travail associant formation et aide financière pour provoquer l'embauche de personnes dont les candidatures pour occuper un emploi sont habituellement rejetées. Il se divise en deux catégories : le Contrat initiative emploi (CUI-CIE) et le Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE).

Le CUI-CIE concerne des emplois dans le secteur privé industriel et commercial.

Le CUI-CAE concerne des emplois dans le secteur public ou associatif.

Le CUI est réservé aux personnes reconnues par les institutions chargées de l'insertion professionnelle comme spécialement désavantagées dans la compétition pour l'accès à l'emploi.

Le parcours emploi compétences (PEC) remplace les CUI-CAE et renforce l'accompagnement. Pour plus d'informations sur le PEC :

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/parcours-emploi-competences/pec>

Le Service civique : Le Service civique est un dispositif d'engagement volontaire au service de l'intérêt général créé par la loi du 10 mars 2010. Principalement financé par l'Etat, il est accessible sans condition de diplôme, indemnisé et peut s'effectuer en France ou à l'étranger.

Il est constitué de deux formes :

1. « l'engagement de service civique » : un engagement de 6 à 12 mois, indemnisé, pour les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

2. « le volontariat de service civique » : un engagement qui peut aller jusqu'à 2 ans, ouvert à partir de l'âge de 26 ans et sans limite au-delà ; le soutien financier de l'Etat porte principalement sur un ensemble de cotisations sociales.

A travers le Service civique, l'Etat promeut l'engagement citoyen et le volontariat tout au long de la vie, en faveur du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Les missions s'effectuent au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale ou dans les services de l'Etat, dans l'un des neuf domaines reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté.

Le service national universel (SNU) : Le service national universel (SNU) s'adresse aux filles et aux garçons âgés de 15 à 16 ans. Il est conçu comme un projet d'émancipation et d'engagement des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire, pour rendre les jeunes acteurs de leur citoyenneté.

Il vise à renforcer la cohésion nationale et territoriale, développer une culture de l'engagement et à accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU comporte une phase de cohésion, en hébergement collectif et hors de son département de résidence de deux semaines, et une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une collectivité, d'une structure publique ou d'un corps en uniforme, de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.

La phrase de lancement en 2019 basée sur le volontariat des jeunes concernés doit être suivie par une seconde phase obligatoire.

Jeunesse

Définitions

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) : Créé en 1989, il est destiné à aider financièrement les jeunes de moins de 25 ans qui connaissent des difficultés, ces derniers ne pouvant bénéficier d'une aide dans le cadre du RSA (sauf s'ils ont des enfants à charge ou qu'ils ont travaillé au moins deux années au cours des trois années précédant la demande).

La mise en place du FAJ dans les départements a été rendue obligatoire en 1992. Initialement co-piloté dans chaque département par l'Etat et le Conseil général, le FAJ a été décentralisé en 2005 : le Conseil départemental assure depuis cette date la gestion et le financement du fonds.

Le FAJ attribue des aides financières ponctuelles et/ou des prestations d'accompagnement social.

L'information jeunesse : Elle consiste en la mise à disposition envers tous les jeunes, d'une information « gratuite, personnalisée, exacte et actualisée » (charte de l'information jeunesse). Cette mission est assurée par un réseau de structures de proximité labellisées, qui constituent à l'échelon local, le réseau information jeunesse. Les B.I.J (Bureau Information Jeunesse) et les P.I.J (Point Information Jeunesse) accueillent et informent les jeunes à l'échelon local. Les C.R.I.J (Centre Régional d'Information Jeunesse), outre leur mission d'accueil et d'information, comme centre de ressource, assurent le développement et l'animation du réseau régional.

Les missions locales et PAIO pour l'accompagnement vers l'emploi des jeunes en difficulté : Le réseau des missions locales et Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Il les informe, les conseille et, au besoin, les accompagne afin de faciliter leur accès à l'emploi. Depuis avril 2005, les missions locales mettent notamment en œuvre le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), dispositif visant à accompagner les jeunes en difficulté d'insertion vers l'emploi durable.

Le programme ERASMUS+ : Le volet jeunesse du programme Erasmus+ est dédié au développement des activités d'éducation non formelle. Il reprend les principaux volets du Programme européen « Jeunesse en action » (PEJA) et introduit de nouvelles opportunités de partenariats intersectoriels.

Erasmus+ jeunesse regroupe trois actions clés dans lesquelles on retrouve la plupart des actions du PEJA:

Action clé 1 : Mobilité de personnes individuelles à des fins d'apprentissage ;

Action clé 2 : Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques ;

Action clé 3 : Soutien aux réformes politiques concernant la jeunesse.

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) : Le ministère en charge de la jeunesse réglemente et contrôle les activités liées aux ACM, exercées durant les périodes hors scolaires. A ce titre, il collecte des informations relatives à l'organisation de ces accueils (nombre de mineurs accueillis, durée des séjours, nombre d'animateurs,...)

Les données statistiques présentées dans le tableau concerne les séjours avec ou sans hébergement accueillant au moins 7 mineurs. Par ailleurs, il distingue les séjours accessoires (liés aux accueils de loisirs ou de jeunes) des autres types de séjours, et ne comptabilise ni les séjours dans une famille, ni les accueils de scoutisme.

Dans le premier cas, il s'agit de séjours organisés dans le cadre habituel des accueils sans hébergement. Les mineurs qui partent en séjours accessoires font partie de ceux qui fréquentent régulièrement l'accueil de loisirs ou de jeunes au cours de l'année. Ces séjours se déroulent en France et à proximité de l'accueil principal (à moins de 2 heures de route). La durée de ces séjours ne peut excéder 5 jours.

Dans le second cas, les séjours peuvent être liés à une réglementation spécifique (séjours sportifs, linguistiques, artistiques ou culturels, rencontres européennes, chantiers de bénévoles) ou non. La durée de ces séjours n'est pas limitée.



Jeunesse

Classes d'âge - Cohabitation familiale - Morbidité - Mortalité - Conduites à risques

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Sexe et âge au 1er janvier 2022 (1)									
Garçons									
Moins de 15 ans	222 171	23 150	40 103	15 786	51 528	26 501	65 103	5 792 340	6 054 652
De 15 à 24 ans	151 438	15 531	25 206	11 180	38 361	17 977	43 183	4 034 502	4 183 558
Moins de 25 ans	373 609	38 681	65 309	26 966	89 889	44 478	108 286	9 826 842	10 238 210
Filles									
Moins de 15 ans	213 936	22 449	38 770	14 875	49 700	25 601	62 541	5 532 065	5 794 670
De 15 à 24 ans	141 279	14 024	22 960	10 284	38 429	15 949	39 633	3 834 168	3 985 535
Moins de 25 ans	355 215	36 473	61 730	25 159	88 129	41 550	102 174	9 366 233	9 780 205
Part des jeunes de moins de 25 ans dans la population générale en %	28,4	25,3	29,7	24,2	29,0	26,4	30,7	29,2	29,5
Cohabitation familiale des jeunes de 20 à 24 ans en 2019									
Part des garçons de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	52,6	51,8	63,4	54,9	44,8	55,8	52,6	54,8	55,4
Part des filles de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	36,4	38,4	46,0	34,3	29,5	37,7	37,8	40,9	41,2
Part de l'ensemble des jeunes de 20 à 24 ans vivant chez les parents en %	44,6	45,4	54,9	45,3	36,9	47,5	45,3	47,8	48,3
Morbidité, mortalité, conduites à risques en 2017									
Consommation tabac, alcool, cannabis à 17 ans en %									
Garçons									
Tabac quotidien en % (au moins une cigarette par jour)	27	nd	nd	nd	nd	nd	nd	26	nd
Alcool régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	12	nd	nd	nd	nd	nd	nd	12	nd
Cannabis régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	10	nd	nd	nd	nd	nd	nd	10	nd
Filles									
Tabac quotidien en % (au moins une cigarette par jour)	22	nd	nd	nd	nd	nd	nd	24	nd
Alcool régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	4	nd	nd	nd	nd	nd	nd	5	nd
Cannabis régulier en % (au moins dix usages dans le mois)	5	nd	nd	nd	nd	nd	nd	5	nd
Taux de recours à l'IVG des mineures (pour 1 000 femmes de 15 à 17 ans) en 2021 (2)	4,4	nd	nd	nd	nd	nd	nd	4,5	4,9
Décès des jeunes de 15 à 24 ans (2015-2016-2017) toutes causes confondues									
	306	40	48	26	74	41	77	7 025	7 522
Par accident de la circulation	96	10	15	10	18	19	24	1 714	1 816
Par suicide	48	8	10	3	13	4	10	1 021	1 072

Sources : DREES, PMSI - MCO ; Insee, estimations de population au 1er janvier 2021, au 1er janvier 2022 ; CNAM, données de consommation inter-régimes, nombre de forfaits médicamenteux remboursés selon la date de soin ; Inserm, CépiDc ; OFDT, enquête Escapad 2017

(1) Les estimations de population pour l'année 2022 sont des estimations précoces provisoires.

(2) Guadeloupe : non compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy.



	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Scolarité									
Part des jeunes ayant participé à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en difficulté de lecture, en 2020 en % (1) (5) (7)	9,7	11,9	11,2	10,2	7,3	10,6	9,2	8,1	9,5
Part des pas ou peu diplômés, au sein de la population des 20-24 ans non scolarisée en 2019 en % (1) (8)	16,9	19,0	17,5	17,5	13,6	17,6	17,9	16,5	16,8
Part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 25-34 ans non inscrite en établissement scolaire en 2019 en % (1) (8)	40,2	36,1	36,6	32,9	46,3	36,0	42,5	46,6	46,2
Taux des retards de 2 ans et plus en 3ème générale (année 2021-2022)	0,9	1,4	0,8	0,4	0,9	0,6	0,9	0,7	0,7
Part d'élèves entrant en 6ème avec au moins un an de retard, à la rentrée 2021-2022 (1)	7,1	7,5	6,6	8,0	6,7	7,6	7,2	4,9	5,0
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de premier ou second degré, pour l'année scolaire 2019-2020 (pour 1 000 élèves en milieu scolaire ordinaire ou établissement sanitaire ou médico-social) (1)	31,6	31,7	34,5	43,7	33,2	33,3	24,7	33,0	32,7
Pourcentage d'élèves demi-pensionnaires ou internes dans le second degré en 2021									
Etablissements privés	70,6	73,6	76,7	71,0	71,5	70,9	63,4	78,2	77,9
Etablissements publics	79,0	78,5	70,5	77,8	86,9	85,6	76,1	69,4	67,2
Public hors éducation prioritaire	78,2	78,6	76,1	79,8	83,0	84,0	72,1	77,2	76,9
Établissements en REP	41,6	46,6	50,0	61,9	41,0	50,0	27,5	47,3	47,3
Établissements en REP +	23,2	36,6	21,0	16,4	18,3	21,0	29,3	28,0	29,5
Ensemble des établissements	72,7	74,0	70,4	75,3	78,9	77,3	66,1	72,2	71,2

Sources : DREES ; DARES ; Ministère des Armées, DSNJ ; MENJ, MESRI, DEPP ; MENESR, DEPP, système d'information SCOLARITE et enquête n°16 auprès des établissements privés hors contrat ; Insee, RP, exploitation principale au lieu de résidence ; ASP, traitement Dares, Extrapro, base de gestion informatisée des contrats de professionnalisation, calculs Dares ; DGEFP ; Pôle emploi, traitement Dares ; OPCO, traitement DARES

(1) Indicateurs sociaux départementaux

(2) Entrées initiales en contrat aidé

(3) Inclut les emplois d'avenir professeurs

(4) Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences (PEC).

(5) En raison de la mise en œuvre d'un nouveau test de lecture avec de nouvelles questions ainsi que de nouveaux seuils de maîtrise définis, les profils de lecteurs en 2020 ne sont donc pas comparables à ceux présentés les années précédentes. Par ailleurs, la participation des jeunes au test d'évaluation de la lecture lors de la JDC en 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire.

(6) le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI)

(7) En raison de la mise en œuvre d'un nouveau test de lecture avec de nouvelles questions ainsi que de nouveaux seuils de maîtrise définis, les profils de lecteurs en 2020 ne sont donc pas comparables à ceux présentés les années précédentes. Par ailleurs, la participation des jeunes au test d'évaluation de la lecture lors de la JDC en 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire.

(8) RP 2017 pour Mayotte, France entière Hors Mayotte



	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Formation, Activité en 2019									
Part des filles de 15 à 19 ans élèves, étudiantes ou stagiaires	81,2	80,0	82,5	78,4	82,2	79,6	81,3	82,8	82,8
Part des filles de 15 à 19 ans en emploi, y compris en apprentissage	9,8	9,3	9,5	11,0	9,0	11,5	10,0	8,3	8,3
Part des garçons de 15 à 19 ans élèves, étudiants ou stagiaires	72,5	71,9	71,9	66,7	74,7	69,2	74,1	75,8	75,8
Part des garçons de 15 à 19 ans en emploi, y compris en apprentissage	16,9	15,9	17,5	21,8	16,1	20,3	14,7	13,6	13,6
Part des filles de 20 à 24 ans élèves, étudiantes ou stagiaires	23,2	16,0	15,5	13,0	34,1	15,9	23,1	29,9	29,9
Part des filles de 20 à 24 ans en emploi, y compris en apprentissage	52,8	53,8	59,1	58,8	47,1	56,0	52,5	47,2	47,0
Part des garçons de 20 à 24 ans élèves, étudiants ou stagiaires	17,4	13,5	10,7	8,4	24,9	12,6	19,7	24,2	24,2
Part des garçons de 20 à 24 ans en emploi, y compris en apprentissage	57,3	59,2	61,8	61,7	52,1	61,2	56,4	52,0	51,9
Formation, Activité en 2021									
Nombre d'entrées de jeunes de 30 ans ou moins en contrat d'apprentissage	23 926	2 289	3 650	1 700	6 674	3 129	6 484	721 334	739 943
Nombre d'entrées de jeunes de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation (6)	1 655	187	195	90	619	183	381	65 922	66 855
Nombre d'entrées de jeunes de moins de 26 ans en Parcours Emplois Compétences (PEC) (2) (4)	2 885	445	513	309	556	344	718	83 498	104 922
Nombre d'entrées en emploi franc	5 180	417	859	210	1 037	507	2 150	168 949	182 121

Sources : DREES ; DARES ; Ministère des Armées, DSNJ ; MENJ, MESRI, DEPP ; MENESR, DEPP, système d'information SCOLARITE et enquête n°16 auprès des établissements privés hors contrat ; Insee, RP, exploitation principale au lieu de résidence ; ASP, traitement Dares, Extrapro, base de gestion informatisée des contrats de professionnalisation, calculs Dares ; DGEFP ; Pôle emploi, traitement Dares ; OPCO, traitement DARES

(1) Indicateurs sociaux départementaux

(2) Entrées initiales en contrat aidé

(3) Inclut les emplois d'avenir professeurs

(4) Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences (PEC).

(5) En raison de la mise en œuvre d'un nouveau test de lecture avec de nouvelles questions ainsi que de nouveaux seuils de maîtrise définis, les profils de lecteurs en 2020 ne sont donc pas comparables à ceux présentés les années précédentes. Par ailleurs, la participation des jeunes au test d'évaluation de la lecture lors de la JDC en 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire.

(6) le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI)

(7) En raison de la mise en œuvre d'un nouveau test de lecture avec de nouvelles questions ainsi que de nouveaux seuils de maîtrise définis, les profils de lecteurs en 2020 ne sont donc pas comparables à ceux présentés les années précédentes. Par ailleurs, la participation des jeunes au test d'évaluation de la lecture lors de la JDC en 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire.

(8) RP 2017 pour Mayotte, France entière Hors Mayotte



Jeunesse

Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) en 2020 - Service Civique - Missions locales - PAIO

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Fonds d'Aide à la Jeunesse (FAJ) en 2020									
Budget FAJ (en euros)	991 699	189 732	33 277	38 916	299 000	214 228	216 546	nd	nd
Montant des aides individuelles attribuées (en euros)	605 863	116 732	5 210	38 916	299 000	65 358	80 647	nd	nd
Nombre d'aides individuelles attribuées (1)	3 360	1 038	46	160	1 061	226	829	nd	nd
Montant moyen de l'aide individuelle attribuée (en euros)	180	112	113	243	282	289	97	nd	nd
Nombre de bénéficiaires du FAJ	nd	485	nd	nd	nd	190	507	nd	nd
Nombre d'entrées de jeunes de 16 à 25 ans dans le dispositif du Service Civique en 2021 (2)	3 224	458	391	369	838	323	845	79 220	85 910
Nombre de jeunes en premier accueil dans les réseaux des missions locales et PAIO en 2021	16 472	2 180	2 589	1 626	3 686	2 230	4 161	423 738	445 801
Part de jeunes accueillis pour la première fois par les missions locales ou les PAIO pour 100 jeunes de 16 à 25 ans en 2021 (3)	5,7	7,4	5,7	7,7	4,8	6,8	5,1	5,4	5,4

Sources : DREES, enquête FAJ ; Agence de services et de paiement (ASP) ; Agence du service civique (ASC), traitements Injep, Medes ; Imilo, traitements DARES, données au 20/01/2022 sur tous les dossiers ; Insee, estimations de population au 01/01/2020 (résultats provisoires arrêtés fin 2020)

(1) Le nombre d'aides attribuées dans l'année est différent du nombre de jeunes aidés ; un jeune peut avoir bénéficié de plusieurs aides au cours de la même année.

(2) Attention, ces chiffres correspondent aux départements et régions de résidence des volontaires, et non aux territoires de leur mission locale comme c'était le cas pour les chiffres de l'année 2015.

(3) Indicateurs sociaux départementaux



Jeunesse

Protection de l'enfance – Aide sociale à l'enfance

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Protection de l'enfance au 31 décembre 2021									
Nombre de places d'accueil mère-enfant	156	75	14	9	0	23	35	5 179	5 313
Nombre de places en pouponnières à caractère social	0	0	0	0	0	0	0	902	932
Nombre de places en foyers de l'enfance	570	82	193	36	146	6	107	15 040	15 451
Nombre de places en maisons d'enfants à caractère social	1 931	0	585	170	510	375	291	65 327	66 457
Nombre de places en structures intermédiaires de placement social	0	0	0	0	0	0	0	1 435	1 442
Nombre de places en lieux de vie et d'accueil	55	37	11	0	0	7	0	3 061	3 068
Nombre de places en villages d'enfants	347	0	54	0	175	0	118	2 049	2 049
Nombre de places en établissement d'aide sociale à l'enfance pour 1000 jeunes de 0 à 20 ans	5,2	3,2	8,1	5,1	5,9	5,8	3,2	6,0	5,9
Nombre de places en centres de placement familial socio éducatif	406	60	230	0	0	116	0	11 748	11 778
Aide sociale à l'enfance au 31 décembre 2020									
Nombre d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance	7 630	1 029	1 362	635	1 543	1 045	2 016	193 265	201 348
<i>dont mesures judiciaires de placements</i>	5 817	705	946	520	1 278	761	1 607	136 204	140 204
Nombre de placements directs par un juge	439	72	99	34	73	55	106	14 438	30 341
Nombre d'actions éducatives à domicile (AED)	2 899	350	283	127	315	427	1 397	50 372	52 688
Nombre d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO)	4 279	499	868	532	733	758	889	114 229	118 572
Nombre de mesures d'ASE (mesures de placements et actions éducatives) en % des 0-20 ans au 31/12/2020	1,2	1,4	1,1	1,5	0,7	1,6	1,3	1,1	1,1

Sources : DREES, Finess, enquête Aide sociale ; DREETS ; Insee, estimation de population 2022



Jeunesse

Accueil des enfants d'âge préscolaire

Places agréées par la PMI au 31.12.2020 par catégorie d'établissement -

Taux d'équipement

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre de places en accueil collectif	10 788	1 033	1 565	607	3 070	1 173	3 340	417 592	432 171
Crèches collectives (y compris parentales)	1 826	15	260	60	503	186	802	72 993	77 483
Haltes garderies	746	85	181	58	85	55	282	12 315	12 345
Jardins d'enfants	54	16	38	0	0	0	0	7 047	8 035
Jardins d'éveil	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Multi-accueil	8 162	917	1 086	489	2 482	932	2 256	325 237	334 308
Taux d'équipement en accueil collectif									
pour 100 enfants nés au cours des 3 dernières années	14,3	13,0	11,4	11,5	17,4	13,7	14,7	19,9	19,9
Nombre de places en accueil familial	1 571	0	230	100	423	0	818	38 113	38 255
Taux de scolarisation des enfants de 2 ans (Retrécie 2021-2022 pour 100 enfants de 2 ans) (2)	5,7	7,0	4,8	11,7	4,8	8,0	4,2	9,8	9,8
Personnes salariées employées par des particuliers (2ème trimestre 2019)									
Assistantes maternelles	12 109	1 487	2 072	921	3 035	1 490	3 104	250 080	252 343
Garde d'enfants à domicile	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Sources : DREES, *Enquête Aide sociale* 2020 (Volet PMI) ; Ircem ; MENJ, DEPP, Constat 1er degré de rentrées 2018 à 2020 ; Démographie Insee corrigée DEPP aux rentrées 2018 à 2020 (révision DEPP mars 2021) ; Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (MENJ, DEPP)

(1) Les jardins d'enfants qui accueillent essentiellement des enfants de 3 à 6 ans, sont exclus du calcul

(2) Indicateurs sociaux départementaux



Formation – Diplômes - Emploi

Définitions

Certifications des professions sociales : Le Ministère en charge des affaires sociales met en place des formations et délivre des diplômes d'Etat de travail social. Tous ces diplômes sont accessibles par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Certifications professionnelles de santé : Le Ministère en charge de la Santé met en place des formations et délivre des diplômes d'Etat aux professions sanitaires. Certains d'entre eux sont accessibles par la validation de l'expérience (VAE).

Diplômes de l'animation sportive et socioculturelle : Le Ministère en charge du sport et de la jeunesse met en place des formations et délivre des diplômes d'Etat qui couvrent l'ensemble des secteurs de l'animation sportive et socioculturelles. Ces diplômes permettent aux animateurs et aux éducateurs d'exercer leur activité contre rémunération et d'encadrer des jeunes ou des adultes.

Par ailleurs, deux autres diplômes permettent d'encadrer et d'animer dans les structures d'accueil collectif de mineur (ACM) en tant qu'animateur (BAFA) ou de directeur (BAFD).

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche délivre également des diplômes dans le champ du sport et de l'animation : DUT carrières sociales et STAPS.



Formation – Diplômes - Emploi

Diplômes délivrés pour les professions sociales en 2021
(y compris validation des acquis de l'expérience partielle)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Diplômes de niveau 3									
Aides médico-psychologiques	0	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1	1
Auxiliaires de vie sociale	0	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	0
Accompagnement éducatif et social	242	nd	nd	nd	nd	nd	nd	6 234	6 374
Assistants familiaux	77	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 393	1 512
Diplômes de niveau 4									
Techniciens de l'intervention sociale et familiale	24	nd	nd	nd	nd	nd	nd	394	418
Moniteurs éducateurs	111	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2 480	2 554
Diplômes de niveau 6									
Assistants de service social	62	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 648	1 718
Éducateurs spécialisés	125	nd	nd	nd	nd	nd	nd	3 388	3 449
Éducateurs de jeunes enfants	49	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 507	1 554
Éducateurs techniques spécialisés	15	nd	nd	nd	nd	nd	nd	113	113
Conseillers en économie sociale familiale	57	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 331	1 345
Médiateur familial	0	nd	nd	nd	nd	nd	nd	81	81
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	28	nd	nd	nd	nd	nd	nd	943	970
Diplômes de niveau 7									
Diplôme d'état en Ingénierie sociale (DEIS)	0	nd	nd	nd	nd	nd	nd	105	105
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement et de service d'intervention sociale (CAFDES)	7	nd	nd	nd	nd	nd	nd	205	212

Source : DREES, enquête Ecoles



Formation – Diplômes - Emploi

Diplômes délivrés aux professions de santé en 2021

(y compris Validation des Acquis d'Expérience partielle)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Diplômes de niveau 3									
Aides soignants	941	nd	nd	nd	nd	nd	nd	21 585	21 771
Ambulanciers	84	nd	nd	nd	nd	nd	nd	3 369	3 476
Auxiliaires de puériculture	64	nd	nd	nd	nd	nd	nd	4 938	5 079
Diplômes de niveau 5									
Techniciens en analyses biomédicales	22	nd	nd	nd	nd	nd	nd	83	83
Préparateurs en pharmacie hospitalière	45	nd	nd	nd	nd	nd	nd	406	406
Psychomotriciens	24	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 014	1 040
Diplômes de niveau 6									
Manipulateurs en électroradiologie médicale	34	nd	nd	nd	nd	nd	nd	573	573
Pédicures-podologues	0	nd	nd	nd	nd	nd	nd	396	396
Ergothérapeutes	31	nd	nd	nd	nd	nd	nd	870	879
Infirmiers diplômés d'État	898	nd	nd	nd	nd	nd	nd	24 118	24 557
Diplômes de niveau 7									
Masseurs kinésithérapeutes	91	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2 819	2 864
Sages-femmes	29	nd	nd	nd	nd	nd	nd	902	934
Formations complémentaires (nombre de diplômes délivrés)									
Infirmiers de bloc opératoire	0	nd	nd	nd	nd	nd	nd	532	541
Infirmiers anesthésistes	0	nd	nd	nd	nd	nd	nd	578	607
Puéricultrices	38	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 000	1 057
Cadres de santé	46	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 349	1 364

Source : DREES, enquête Ecoles



Formation – Diplômes - Emploi

Activité et Emploi associatif

Nombre d'établissements et de postes salariés

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre d'établissements associatifs employeurs en 2019	7 185	739	1 098	757	1 785	986	1 820	171 883	175 703
dont action sociale	1 216	162	163	168	295	169	259	31 036	32 058
dont enseignement	697	75	88	44	210	104	176	19 727	20 073
dont santé humaine	131	22	17	7	42	11	32	3 928	4 029
dont activités sportives, récréatives et de loisirs	1 745	133	319	153	425	238	477	33 025	33 538
dont arts, spectacles et activités récréatives	776	60	103	54	260	90	209	21 506	21 751
dont autres établissements associatifs	2 620	287	408	331	553	374	667	62 661	64 254
Nombre de postes salariés dans les établissements associatifs au 31/12/2019	69 061	7 989	8 651	6 859	18 955	9 425	17 182	1 981 811	2 024 845
dont action sociale	34 500	4 434	4 386	4 048	9 466	4 445	7 721	943 939	943 939
dont enseignement	10 292	ss	1 426	ss	ss	ss	ss	351 493	351 493
dont santé humaine	2 322	ss	315	ss	ss	ss	ss	135 256	135 256
dont activités sportives, récréatives et de loisirs	4 517	ss	768	ss	1 147	ss	ss	124 999	124 999
dont arts, spectacles et activités récréatives	1 272	ss	ss	ss	ss	ss	ss	41 526	41 526
dont autres établissements associatifs	16 158	2 037	ss	ss	3 875	2 854	4 103	415 021	427 632

Sources : Insee, Flores 2019 ; base de données Séquoia de l'Acoss et des Urssaf



Formation – Diplômes - Emploi

Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET)

Situation des jeunes selon leurs caractéristiques socio-démographiques en 2019

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre de NEET âgés de 16 à 25 ans	51 088	6 220	8 198	4 165	12 097	6 020	14 388	1 359 285	1 440 433
Nombre de chômeurs	36 133	4 332	5 822	2 827	9 057	4 015	10 080	980 014	1 032 917
Répartition des Neet (en %) selon									
Sexe									
Hommes	52,9	51,7	55,4	53,6	52,5	52,2	52,3	52,0	52,0
Femmes	47,1	48,3	44,6	46,4	47,5	47,8	47,7	48,0	48,0
Diplôme obtenu									
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	24,7	26,8	24,8	27,0	19,7	29,1	25,5	22,9	23,2
BEPC, brevet des collèges, DNB	10,7	11,9	11,3	11,2	9,6	9,9	10,9	10,4	10,4
CAP, BEP ou équivalent	22,0	25,5	23,5	26,8	19,1	22,9	20,1	19,6	19,8
Baccalauréat, Brevet professionnel ou équivalent	29,0	25,2	27,7	24,4	34,3	26,0	29,5	30,1	30,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+2	6,7	5,6	6,3	5,8	7,7	6,9	6,7	7,0	7,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+3 ou bac+4	4,2	2,9	3,9	2,9	5,9	3,0	4,3	5,6	5,4
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus	2,8	2,0	2,5	1,9	3,7	2,3	2,9	4,3	4,1
Nombre de NEET âgés de 26 à 29 ans	24 035	2 744	3 991	1 920	5 696	2 725	6 959	611 035	650 479
Nombre de chômeurs	15 893	1 816	2 605	1 195	4 040	1 726	4 513	474 918	501 145
Répartition des Neet (en %) selon									
Sexe									
Hommes	43,3	43,6	44,5	43,7	45,2	42,2	41,1	42,5	42,6
Femmes	56,7	56,4	55,5	56,3	54,8	57,8	58,9	57,5	57,4
Diplôme obtenu									
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	22,5	23,4	24,3	22,3	19,3	27,8	21,7	20,2	20,8
BEPC, brevet des collèges, DNB	6,3	6,7	6,7	6,9	4,6	7,7	6,7	5,9	5,9
CAP, BEP ou équivalent	27,1	30,8	29,4	32,8	22,9	26,6	26,5	23,7	23,9
Baccalauréat, Brevet professionnel ou équivalent	20,8	21,1	19,7	21,2	22,8	16,9	20,9	21,3	21,3
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+2	8,9	8,3	8,1	6,6	9,2	9,6	9,6	8,9	8,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+3 ou bac+4	7,1	4,9	6,3	4,6	10,5	5,7	6,8	8,7	8,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus	7,4	4,8	5,5	5,5	10,8	5,7	7,8	11,3	10,9

Sources : Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale au lieu de résidence, géographie au 1er janvier 2022, âge en années révolues



Formation – Diplômes - Emploi

Emploi des séniors (50-64 ans) en 2019

	CENTRE-VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière (1)
Nombre d'actifs âgés de 50 à 64 ans	344 971	42 078	57 780	30 728	80 497	45 499	88 389	8 515 228	8 772 024
Taux d'activité des 50 à 64 ans (en %)	67,0	65,3	67,5	64,3	68,0	65,8	68,4	67,8	67,8
Ayant un emploi	60,8	58,3	61,3	57,9	62,1	60,0	62,0	61,2	60,9
Chômeurs	6,3	7,1	6,2	6,5	5,9	5,8	6,4	6,7	6,9
Hommes de 50 à 64 ans	68,8	66,4	70,1	65,1	69,4	67,1	70,7	70,5	70,5
Ayant un emploi	62,4	59,1	63,9	58,8	63,2	60,9	64,3	63,7	63,5
Chômeurs	6,4	7,3	6,2	6,4	6,2	6,2	6,4	6,8	7,0
Femmes de 50 à 64 ans	65,4	64,3	65,0	63,6	66,6	64,5	66,2	65,3	65,3
Ayant un emploi	59,2	57,4	58,8	57,0	61,0	59,0	59,7	58,8	58,5
Chômeuses	6,2	6,8	6,3	6,6	5,6	5,5	6,5	6,6	6,9
Statut d'emploi et type de contrat des 50 à 64 ans en emploi (en %)									
Non-salariés de 50 à 64 ans	14,1	15,6	13,1	17,3	13,9	14,9	12,5	15,2	15,2
Salariés de 50 à 64 ans	85,9	84,4	86,9	82,7	86,1	85,1	87,5	84,8	84,8
Dont emploi à durée indéterminée	92,5	92,0	93,4	91,5	92,4	92,1	92,8	92,3	92,2
Dont contrat à durée déterminée	5,4	5,9	4,7	6,3	5,7	5,6	5,0	5,7	5,8
Dont temps partiel	16,7	17,7	14,7	18,4	18,7	16,4	15,1	18,5	18,5
Dont Intérim	1,3	1,0	1,2	1,3	1,2	1,5	1,6	1,0	1,0
Secteur d'activité des 50 à 64 ans en emploi (en %)									
Agriculture, sylviculture et pêche	4,3	6,3	3,8	7,0	3,6	5,0	3,0	3,4	3,5
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	15,7	15,6	17,2	16,1	13,3	18,0	15,6	12,8	12,7
Construction	6,0	5,7	6,2	5,8	5,7	6,4	6,1	5,8	5,8
Commerce, transports et services divers	38,6	35,2	39,5	33,3	40,0	36,0	41,6	42,1	41,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	35,4	37,2	33,3	37,8	37,3	34,6	33,8	35,8	36,1
Catégorie socioprofessionnelle des 50 à 64 ans en emploi (en %)									
Agriculteurs exploitants	3,1	4,4	3,1	5,8	2,4	3,2	2,2	2,5	2,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7,7	8,0	7,2	8,4	7,7	8,4	7,3	8,5	8,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	15,2	12,2	15,6	10,4	17,0	13,2	17,5	19,1	18,9
Professions intermédiaires	23,7	22,4	24,2	20,1	24,4	22,6	25,2	23,7	23,7
Employés	27,9	30,1	27,4	30,7	28,1	28,8	25,7	27,4	27,5
Ouvriers	22,4	22,9	22,5	24,6	20,6	23,9	22,1	18,9	18,9
Taux de chômage des 50 à 64 ans	9,3	10,5	9,3	9,9	8,8	8,9	9,3	9,8	10,2
Hommes de 50 à 64 ans	9,3	10,5	8,8	10,0	9,0	9,0	9,1	9,6	9,9
Femmes de 50 à 64 ans	9,4	10,5	9,9	9,9	8,6	8,8	9,4	10,1	10,5
Taux de chômage de longue durée	5,8	7,1	5,8	6,3	5,4	5,2	5,8	6,2	6,5
Hommes de 50 à 64 ans	5,9	7,1	5,5	6,4	5,6	5,5	5,8	6,1	6,4
Femmes de 50 à 64 ans	5,8	7,1	6,1	6,2	5,2	5,0	5,7	6,2	6,6

Sources : Insee, Recensement de la population 2019, exploitations principale et complémentaire au lieu de résidence, géographie au 01/01/2022, RP 2018 pour Mayotte

(1) 2017 pour Mayotte, 2018 pour les autres territoires



Formation – Diplômes - Emploi

Cumul Emploi Retraite

Retraités et préretraités en emploi en 2019 (1)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière (2)
Nombre de retraités et préretraités	668 921	89 298	103 646	70 599	152 898	94 244	158 235	14 834 157	15 111 893
Proportion de moins de 65 ans (en %)	18,3	17,5	19,3	17,2	18,3	18,3	18,7	17,8	17,7
Cumul emploi-retraite (en %)									
Nombre de retraités et préretraités ayant un emploi	11 810	1 501	1 732	1 188	2 689	1 907	2 793	291 034	294 947
Part de retraités et préretraités parmi les personnes en emploi (en %)	1,1	1,3	1,0	1,4	1,1	1,5	1,0	1,1	1,1
Part de retraités et préretraités en emploi de moins de 65 ans (en %)	39,0	38,9	40,1	43,1	39,3	34,4	39,4	36,6	36,4
Proportion d'hommes (en %)	54,4	52,9	56,4	55,3	56,4	53,1	52,6	57,5	57,4
Répartition des retraités et préretraités exerçant un emploi selon leur tranche d'âge en %									
Moins de 60 ans	9,8	10,8	8,4	8,9	10,3	8,4	11,0	9,2	9,2
60 à 64 ans	29,2	28,1	31,7	34,3	29,0	26,0	28,4	27,4	27,2
65 à 69 ans	33,4	33,1	31,3	28,7	33,9	35,3	35,0	33,8	33,8
70 à 74 ans	14,5	17,0	14,5	14,2	13,8	13,7	14,5	15,8	15,9
75 ans et plus	13,1	11,0	14,0	14,0	13,0	16,6	11,0	13,8	13,9
Proportion de diplômés du supérieur (en %)	24,2	26,4	21,1	20,6	27,8	18,9	26,5	30,4	30,3
Proportion de non salariés (en %)	30,0	27,3	34,2	28,8	28,5	29,7	31,0	34,8	34,7
Proportion d'emploi à temps partiel (en %)	71,6	68,8	70,0	70,4	76,2	69,1	71,8	70,0	69,5
Répartition des retraités et préretraités exerçant un emploi selon leur catégorie socioprofessionnelle en %									
Employés									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	28,2	30,2	27,8	30,6	28,1	28,3	26,7	27,3	27,4
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	26,7	26,9	24,1	29,7	26,6	29,3	25,4	24,3	24,4
Professions Intermédiaires									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	26,2	24,4	26,8	22,3	27,5	24,5	27,2	26,1	26,0
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	15,0	14,9	16,3	12,7	16,2	12,9	15,5	16,9	17,0
Ouvriers									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	23,6	24,5	24,0	26,8	20,5	26,1	23,5	19,9	19,9
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	22,2	23,4	20,2	23,0	22,3	26,3	19,6	18,2	18,3
Agriculteurs exploitants									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	1,9	2,9	2,0	4,1	1,5	2,1	1,2	1,5	1,5
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	3,5	4,3	2,4	4,4	2,8	3,5	4,0	3,4	3,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	14,0	11,5	13,5	9,6	16,3	11,9	15,6	18,6	18,4
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	15,4	14,5	15,1	12,6	17,9	10,4	18,5	18,9	18,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise									
Proportion parmi l'ensemble des actifs occupés (en %)	6,2	6,4	5,8	6,6	6,1	7,2	5,8	6,7	6,7
Proportion parmi les retraités en cumul emploi-retraite (en %)	17,2	16,0	22,0	17,6	14,2	17,7	17,0	18,3	18,3

Source : Insee, Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire au lieu de résidence, RP 2018 pour Mayotte

(1) Les données sur le cumul emploi-retraite sont tirées du recensement de la population, seule source disponible à l'échelle départementale. En revanche, à l'échelle nationale, d'autres approches sont utilisées dans les publications de la DREES https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-05/22%20-%20Le%20cumul%20emploi-retraite_0.pdf

(2) Entre ces différentes approches, des différences peuvent exister sur les données nationales. Elles tiennent à la précision des sources mais également aux concepts et définitions retenus, le recensement de la population étant purement déclaratif 2017 pour Mayotte, 2018 pour les autres territoires



Les travailleurs handicapés

Caractéristiques des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés en 2019

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Pourcentage de bénéficiaires de l'OETH en 2019 (résultats provisoires)									
Selon le sexe									
Hommes	53	57	50	58	50	55	50	53	52
Femmes	47	43	50	42	50	45	50	48	48
Selon l'âge									
15 à 24 ans	2	2	3	2	3	2	2	2	2
25 à 39 ans	17	16	18	16	17	17	15	17	17
40 à 49 ans	27	24	30	27	28	27	26	27	27
50 ans ou plus	54	58	49	55	53	54	56	54	54
Selon l'ancienneté									
Moins de 1 an d'ancienneté	12	10	12	13	15	13	12	11	11
De 1 à moins de 2 ans d'ancienneté	8	7	7	8	7	10	7	7	7
De 2 à moins de 5 ans d'ancienneté	12	12	12	13	13	11	12	12	12
De 5 à moins de 10 ans d'ancienneté	14	13	13	13	15	14	13	14	14
10 ans ou plus d'ancienneté	54	59	56	54	50	53	56	55	55
Selon la catégorie socioprofessionnelle									
Chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures	5	5	4	3	6	5	6	10	10
Professions intermédiaires	17	19	18	12	17	20	17	19	19
Employés	31	27	30	28	36	26	32	32	32
Ouvriers	47	50	48	57	41	49	45	39	38
Selon le statut d'emploi et type de contrat									
CDI	87	89	89	85	86	84	88	89	89
CDD	7	7	7	7	8	6	6	7	8
Intérim et autres	6	4	4	8	6	10	6	3	3
Dont Temps partiel	25	23	27	21	30	21	26	31	31

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitement Dares, données provisoires, non redressées, arrêtées au 1/9/2021

Champ : établissements du secteur privé et établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic), de 20 salariés ou plus. Données provisoires.

Lecture : en 2019, en Centre-Val de Loire, 53% des bénéficiaires de l'OETH en emploi dans les établissements assujettis (comptés en tant que personnes physiques) sont des hommes.



Les travailleurs handicapés

Les travailleurs handicapés dans les effectifs des établissements assujettis en 2019

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Ensemble des établissements assujettis (résultats provisoires)	3 676	389	590	323	908	469	997	96 048	97 629
Nombre de travailleurs handicapés employés en personnes physiques	17 159	2 178	2 483	1 456	3 968	2 737	4 337	489 880	493 337
Nombre de travailleurs handicapés employés en unités bénéficiaires (2)	13 945	1 804	2 046	1 188	3 149	2 224	3 535	395 627	398 554
Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires (en %)	4,3	5,4	4,2	4,7	4,0	4,9	3,7	3,9	3,9
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein (3)	12 878	1 696	1 869	1 111	2 866	2 086	3 250	358 609	361 389
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein (en %)	3,9	5,1	3,8	4,4	3,7	4,6	3,4	3,6	3,5
Dont établissements assujettis sous accord (résultats provisoires)									
Nombre de travailleurs handicapés employés en personnes physiques	3 852	721	530	175	1 116	415	895	160 871	161 463
Nombre de travailleurs handicapés employés en unités bénéficiaires (2)	3 232	640	442	148	924	332	746	135 389	135 894
Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires (en %)	4,9	8,1	4,5	5,9	4,4	5,2	4,0	4,8	4,8
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein (3)	2 961	607	403	133	831	308	680	121 676	122 153
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein (en %)	4,5	7,7	4,1	5,3	4,0	4,9	3,6	4,3	4,3

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitement Dares, données provisoires, non redressées, arrêtées au 1/9/2021

Champ : établissements du secteur privé et établissements publics à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus

(1) Les salariés pris en compte sont ceux employés directement par les établissements assujettis (c'est-à-dire hors accueil de stagiaires, contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestations de services). Ces salariés sont décomptés selon trois modes différents : en nombre de personnes physiques, en nombre d'unités bénéficiaires ainsi qu'en nombre d'équivalents temps plein.

(2) Chaque travailleur handicapé compte pour une unité bénéficiaire dès lors que son temps de travail est au moins égal à un mi-temps et pour une demi-unité si son temps de travail est inférieur à un mi-temps. Cette valeur du bénéficiaire est ensuite proratisée en fonction de son temps de présence dans l'année et de la durée de validité de sa reconnaissance.

(3) Le décompte des travailleurs handicapés employés en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

Lecture : en 2019, en Centre-Val de Loire, les établissements assujettis à l'OETH emploient directement 17 159 travailleurs handicapés. Cela correspond à 13 945 travailleurs handicapés employés en unités bénéficiaires, soit un taux d'emploi direct de 3,9 % en ETP.



Les travailleurs handicapés

Demandeurs d'emploi handicapés en catégories A, B et C par sexe en 2021

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Nombre de demandeurs d'emploi handicapés en catégories A, B, C	16 389	2 305	2 403	1 706	3 780	2 425	3 769	466 860	480 132
Dont hommes	8 200	1 172	1 213	852	1 930	1 192	1 842	234 607	241 838
Dont femmes	8 188	1 133	1 190	854	1 850	1 233	1 927	232 254	238 294

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, données brutes en moyenne sur l'année 2021



Etablissements et services médico-sociaux

Définition

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Les EHPAD s'adressent à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. Ces établissements médicalisés ont pour mission d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables et de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

Les résidences autonomie comportent à la fois des logements individuels et privés et des espaces communs dédiés à la vie collective. Elles sont souvent construites au cœur des villes à proximité des commerces, des transports et des services. Elles sont conçues pour des personnes âgées autonomes ou relativement autonomes, seules ou en couple, qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre à leur domicile. La vie dans une résidence autonomie ou une résidence services permet de continuer à vivre de manière indépendante, bénéficier d'un environnement convivial et sécurisé et d'utiliser des services collectifs tels que restauration, ménage, animations...

Les résidences autonomie sont majoritairement gérées par des structures publiques, notamment les CCAS (centres communaux d'action sociale), ou des structures à but non lucratif. Elles ont une vocation sociale. Le coût du logement y est modéré. Les résidents peuvent y bénéficier de l'ASH si leurs revenus sont inférieurs au montant de la facture mensuelle, à la condition que la résidence autonomie soit habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) sont des structures d'hébergement et de soins qui accueillent majoritairement des personnes âgées de plus de 60 ans. Elles sont généralement adossées à un établissement hospitalier. Les moyens médicaux qui y sont mis en œuvre sont plus importants que dans les EHPAD. Les USLD s'adressent à des personnes dont l'état nécessite une surveillance médicale constante.

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie et aux personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique. Ils contribuent à accompagner les personnes à leur domicile. Leurs interventions sont prises en charge par l'Assurance maladie. Elles se font sur prescription médicale. Les SSIAD assurent également une coordination avec les autres intervenants médicaux et paramédicaux : services d'aide à domicile, kinésithérapeutes, médecins...

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) désignent les organismes privés ou publics qui interviennent en qualité de prestataires, pour des actions liées aux actes essentiels de la vie, au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage. Ils accompagnent notamment les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées ainsi que les familles fragilisées.

Les Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) proposent à la fois des soins infirmiers et des prestations d'aide à domicile. Les personnes ayant besoin de soins et d'aide à domicile peuvent ainsi faire appel à un service unique pour la mise en place des interventions qui sont assurées par une même équipe. Les SPASAD sont donc des services assurant à la fois les missions d'un SSIAD et celles d'un SAAD. Ils proposent à la fois des soins infirmiers et des prestations d'aide à domicile.

Les services rendus par les SPASAD présentent de nombreux intérêts pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : les personnes ne sont plus obligées de faire appel à deux services ni de coordonner leurs interventions. L'accompagnement est fluide et sécurisant.

Pour bénéficier de l'intervention d'un SPASAD pour des soins infirmiers, il est nécessaire d'avoir une prescription médicale, comme dans le cadre d'un recours à un SSIAD. Il faut également être âgé de 60 ans et plus ou être en situation de handicap.



Etablissements et services médico-sociaux

Capacité d'accueil pour les personnes âgées selon la catégorie d'établissement

Etablissements publics ou privés et services, places installées au 31/12/2021

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)									
Nombre d'établissements	314	42	46	43	65	51	67	7 411	7 482
Nombre total de places installées	29 518	4 215	4 326	3 339	6 408	4 669	6 561	609 217	613 937
Dont places en accueil temporaire (1)	593	74	78	60	98	114	169	13 550	13 671
Dont places en accueil de jour (5)	372	80	55	46	52	82	57	11 822	12 019
Résidence autonomie									
Nombre d'établissements	87	16	7	7	29	12	16	2 302	2 308
Nombre total de places installées	4 067	681	346	264	1 459	453	864	120 082	120 369
Dont places en accueil temporaire (1)	42	1	3	2	22	1	13	731	731
Dont places en accueil de jour (5)	1	0	0	0	1	0	0	58	58
Unités de soins de longue durée (USLD) (3)									
Nombre d'USLD	23	6	4	4	2	2	5	578	587
Nombre de lits	1 345	277	202	172	204	160	330	29 836	30 249
Centre de jour pour personnes âgées									
Nombre d'établissements	13	1	0	0	6	1	5	290	299
Nombre total de places installées	201	10	0	0	117	14	60	3 720	3 839
Dont places en accueil temporaire	201	10	0	0	117	14	60	2 112	2 149
Autres établissements pour personnes âgées (2)									
Nombre d'établissements	10	2	2	2	3	0	1	270	287
Nombre total de places installées	145	14	46	22	63	0	0	5 782	6 032
Dont places en accueil temporaire (1)	79	7	24	22	26	0	0	944	944
Dont places en accueil de jour (5)	0	0	0	0	0	0	0	74	74
Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD + SPASAD)									
Nombre de services (4)	93	16	11	15	24	9	18	2 073	2 107
Nombre de places	5 685	775	695	711	1 404	811	1 289	125 374	127 262

Source : DREES, Finess, SAE

(1) Y compris accueil de jour

(2) Y compris Etablissements expérimentaux pour personnes âgées

(3) Source SAE - Activité réalisée : Soins de longue durée (SLD)

(4) Services autonomes et services rattachés à un établissement (y compris les équipes mobiles Alzheimer)

(5) Y compris accueil temporaire



Etablissements et services médico-sociaux

Accueil des personnes âgées

Taux d'équipement au 31/12/2021 en nombre de places pour 1000 habitants de 75 ans et plus

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Taux d'équipement en places dans les EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus	103,1	110,3	102,1	106,6	97,1	112,8	97,8	93,5	92,3
Taux d'équipement en places dans les structures non EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (places en non EHPAD, logements de résidences-autonomie, places USLD)	19,4	25,4	14,0	14,6	26,2	14,8	17,8	23,9	23,6
Taux d'équipement en places dans les centres de jour pour personnes âgées pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus	0,7	0,3	0,0	0,0	1,8	0,3	0,9	0,6	0,6
Taux d'équipement en places dans les services de soins infirmiers à domicile pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (SSIAD + SPASAD)	19,9	20,3	16,4	22,7	21,3	19,6	19,2	19,2	19,1

Sources : DREES, Finess, ISD ; Insee, estimation de population 2022



Etablissements et services médico-sociaux

Places installées selon le type d'accueil des personnes âgées toutes catégories de structures

Etablissements publics ou privés, services, places installées au 31/12/2021

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Places en accueil temporaire (1)	915	92	105	84	263	129	242	17 337	17 470
Places en accueil de jour (2)	574	90	55	46	170	96	117	15 673	15 989
Places en accueil de nuit (2)	2	0	0	0	0	0	2	94	94

Source : DREES, Finess

(1) On compte l'ensemble des places d'accueil temporaire quelque soit la catégorie d'établissement hors foyers-restaurants

(2) On compte l'ensemble des places d'accueil de jour ou de nuit dans les établissements et services pour personnes âgées hors foyers-restaurants



Etablissements et services médico-sociaux

Capacités d'accueil pour adultes handicapés selon la catégorie d'établissement

Nombre d'établissements et de services – Places installées par catégorie d'établissement au 31/12/2021 (1)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Maison d'accueil spécialisée (M.A.S.)									
Nombre d'établissements	30	3	4	6	7	5	5	710	728
Nombre total de places installées	934	99	101	189	199	159	187	30 013	30 716
Dont places en accueil temporaire (5)	52	3	5	3	20	7	14	1 004	1 035
Dont places en accueil de jour (7)	74	3	9	9	24	3	26	2 251	2 330
Foyer d'accueil médicalisé (F.A.M.) (2) et Etablissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées (E.A.M.)									
Nombre d'établissements	61	6	11	5	11	12	16	1 047	1 059
Nombre total de places installées	1 920	192	380	125	271	357	595	31 544	32 106
Dont places en accueil temporaire (5)	51	8	6	4	4	4	25	854	864
Dont places en accueil de jour (7)	125	5	14	1	13	14	78	2 185	2 300
Foyer de vie (inclut les foyers occupationnels), Foyer d'hébergement, Foyer d'accueil polyvalent (3), Etablissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées (E.A.N.M.)									
Nombre d'établissements	142	15	21	21	39	20	26	3 135	3 171
Nombre total de places installées	3 962	543	775	351	1 052	493	748	95 055	96 041
Dont places en accueil temporaire (5)	49	13	5	6	6	13	6	2 028	2 494
Dont places en accueil de jour (7)	556	61	84	58	200	45	108	15 397	15 413
Etablissement d'accueil temporaire									
Nombre d'établissements	0	0	0	0	0	0	0	52	53
Nombre total de places installées	0	0	0	0	0	0	0	569	569
Dont places en accueil de jour (7)	0	0	0	0	0	0	0	65	65
Établissement expérimental (6)									
Nombre d'établissements	9	0	0	0	5	2	2	168	176
Nombre total de places installées	171	0	0	0	124	6	41	2 634	2 719
Dont places en accueil temporaire (5)	0	0	0	0	0	0	0	173	173
Dont places en accueil de jour (7)	0	0	0	0	0	0	0	312	342
Centre de rééducation professionnelle (CRP), Centre de préorientation (CPO), Unités Évaluation Réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)									
Nombre de structures	7	1	0	0	3	2	1	165	171
Nombre total de places installées	317	86	0	0	101	122	8	11 071	11 170
Etablissements et services de travail protégé									
Établissement et service d'aide par le travail (E.S.A.T.)									
Nombre d'établissements	80	8	12	12	14	11	23	1 472	1 502
Nombre total de places installées	4 941	600	787	479	1 255	598	1 222	116 539	118 784
Services d'accompagnement à la vie sociale, médico social pour adultes handicapés (SAVS et SAMSAH)									
Nombre de services (4)	76	7	14	9	15	14	17	1 521	1 550
Nombre de places	2 167	276	284	441	468	295	403	53 960	56 010
Service de soins infirmiers à domicile pour adultes handicapés (SSIAD+SPASSAD)									
Nombre de services (4)	59	12	10	2	9	9	17	1 063	1 081
Nombre de places	390	59	34	27	94	61	115	6 793	6 929

Source : DREES, Finess

(1) On compte la capacité totale des établissements indépendamment de la spécificité des places

(2) Les établissements classés en catégorie FAM sont ceux qui disposent de lits d'accueil médicalisés, même si d'autres types de lits y sont présents

(3) La catégorie « foyer d'accueil polyvalent » a été créée dans FINESS dans le but d'attribuer un seul numéro FINESS aux foyers d'hébergement qui proposent simultanément de l'hébergement ouvert et de l'accueil en foyer de vie (et de permettre ainsi que les diverses activités d'un même établissement ne fassent pas l'objet d'immatriculations distinctes)

(4) Services autonomes et services rattachés à un établissement

(5) Y compris accueil de jour

(6) places en catégorie 370 (établissement expérimental pour personnes handicapées)

(7) Hors accueil temporaire



Etablissements et services médico-sociaux

Accueil des adultes handicapés

Taux d'équipement au 31/12/2021 par catégorie d'établissement places pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Taux d'équipement en établissements d'hébergement pour adultes handicapés									
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés	0,7	0,7	0,4	1,7	0,4	1,1	0,5	1,1	1,1
Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé pour adultes handicapés	1,5	1,4	2,2	1,7	1,2	2,0	1,0	1,0	1,0
Taux d'équipement en places d'accueil de vie (inclut les foyers occupationnels)	3,0	1,9	2,5	5,2	2,2	3,0	3,7	2,4	2,4
Taux d'équipement en places dans les Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT)	4,1	4,5	3,9	5,1	4,3	4,1	3,7	3,6	3,6

Sources : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2021

(*) Guadeloupe yc Saint-Martin et Saint-Barthélemy



Etablissements et services médico-sociaux

Places installées selon le type d'accueil des adultes handicapés toutes catégories de structures

Places installées au 31/12/2021

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Places en accueil temporaire hors accueil de jour (1)	95	18	16	9	12	18	22	2 437	2 479
Places en accueil de jour (2)	1 539	72	107	68	592	146	554	36 631	37 321
Places d'accueil spécialisé pour adultes handicapés (1)	818	96	86	162	132	163	179	34 483	35 290
Places d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (1)	1 743	184	444	155	342	292	326	33 709	34 450
Places d'accueil de vie (3)	3 576	254	505	486	656	441	1 234	78 015	78 969
Places d'accompagnement à la vie sociale ou d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (1)	4 049	398	311	545	749	524	1 522	91 393	94 194

Source : DREES, Finess

(1) On compte l'ensemble des places de la discipline quelle que soit la catégorie d'établissement

(2) On compte l'ensemble des places d'accueil de jour dans les établissements et services pour adultes handicapés

(3) On compte l'ensemble des places des disciplines concernées quelques soient la catégorie d'établissement et le mode d'accueil (complet ou de jour)



Etablissements et services médico-sociaux

Accueil des adultes et services handicapés

Places installées au 31/12/2021 par catégorie de clientèle en établissement toutes catégories de structures du tableau p.55 confondues (1)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Déficiences intellectuelles	4 332	696	966	309	1 106	632	623	106 302	107 368
Polyhandicaps	645	63	116	40	159	70	197	16 473	16 888
Déficiences psychiques	723	107	166	110	90	182	68	26 604	27 037
Déficiences motrices	738	151	45	24	105	198	215	15 702	15 792
Déficiences sensorielles	150	0	0	0	0	110	40	4 353	4 608
Autres déficiences ou tous types de déficiences	5 523	407	749	937	1 523	535	1 372	121 391	125 423

Source : DREES, Finess

(1) Hors EANM, foyers d'hébergement dont la quasi-totalité des occupants sont travailleurs d'ESAT
Y compris SAMSAH SAVS, hors SSIAD SPASAD



Etablissements et services médico-sociaux

Capacité d'accueil pour enfants et adolescents handicapés selon la catégorie d'établissement

Nombre d'établissements et de services – Places installées par catégorie d'établissement au 31/12/2021 – Taux d'équipement

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Instituts médico-éducatifs (I.M.E.)									
Nombre d'établissements	71	9	13	9	14	8	18	1 322	1 368
Nombre total de places installées	3 442	343	816	346	645	461	831	70 879	73 460
Dont places en accueil temporaire (1)	24	0	0	0	0	0	24	388	464
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat	1 349	201	47	110	371	119	501	41 355	43 194
Établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés									
Nombre d'établissements	9	1	2	1	1	2	2	181	189
Nombre total de places installées	229	25	63	7	60	19	55	5 253	5 499
Dont places en accueil temporaire (1)	15	0	1	0	0	4	10	107	120
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	118	10	43	7	24	15	19	2 862	2 983
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (I.T.E.P.)									
Nombre d'établissements	23	2	3	2	7	6	3	492	498
Nombre total de places installées	943	128	71	92	321	186	145	17 533	17 763
Dont places en accueil temporaire (1)	10	0	0	0	0	10	0	70	70
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	337	60	25	13	159	39	41	5 687	5 780
Instituts d'éducation motrice (I.E.M.)									
Nombre d'établissements	5	1	0	1	1	0	2	140	145
Nombre total de places installées	233	54	0	62	60	0	57	7 589	7 705
Dont places en accueil temporaire (1)	0	0	0	0	0	0	0	70	70
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	118	24	0	18	38	0	38	3 573	3 672
Jardins d'enfants spécialisés									
Nombre d'établissements	5	0	2	0	0	1	2	6	6
Nombre total de places installées	90	0	27	0	0	18	45	140	140
Dont places en accueil temporaire (1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	90	0	27	0	0	18	45	140	140
Établissements pour jeunes déficients sensoriels (2)									
Nombre d'établissements	6	0	4	0	1	0	1	112	119
Nombre total de places installées	246	0	116	0	50	0	80	7 184	7 449
Dont places en accueil temporaire (1)	0	0	0	0	0	0	0	21	21
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	102	0	0	0	50	0	52	3 293	3 500

Sources : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2022





Etablissements et services médico-sociaux

Capacité d'accueil pour enfants et adolescents handicapés selon la catégorie d'établissement (suite)

Nombre d'établissements et de services – Places installées par catégorie d'établissement au 31/12/2020 – Taux d'équipement

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Établissements expérimentaux									
Nombre d'établissements	1	0	0	1	0	0	0	69	77
Nombre total de places installées (6)	24	0	0	24	0	0	0	613	742
Dont places en accueil temporaire (1)	24	0	0	24	0	0	0	59	59
Dont places en accueil de jour, externat ou semi-internat (5)	0	0	0	0	0	0	0	91	101
Foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés									
Nombre d'établissements	5	0	0	0	0	0	5	17	17
Nombre total de places installées	50	0	0	0	0	0	50	178	178
Établissements d'accueil temporaire									
Nombre d'établissements	0	0	0	0	0	0	0	16	17
Nombre total de places installées	0	0	0	0	0	0	0	209	223
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) (3)									
Nombre d'établissements	52	5	3	3	21	7	13	1 675	1 727
Nombre total de places installées	1 572	220	68	99	613	176	396	51 266	53 928
Centres Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) (4)									
Nombre d'établissements	15	2	3	2	2	3	3	467	479
Centres Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) (4)									
Nombre d'établissements	21	4	2	8	3	1	3	338	354
Taux d'équipement en places dans les établissements pour enfants handicapés (hors SESSAD, CMPP, CAMSP, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) pour 1 000 habitants de moins de 20 ans (5)	8,6	9,0	10,1	12,0	8,1	9,2	6,9	7,1	7,0
Taux d'équipement en places dans les SESSAD pour 1 000 habitants de - 20 ans (5)	2,6	3,6	0,6	2,4	4,4	2,5	2,3	3,3	3,4

Sources : DREES, Finess ; Insee, estimation de population 2022

(1) Y compris accueil de jour

(2) Rassemble trois types d'établissements : ceux pour déficients visuels, pour déficients auditifs, et pour déficients auditifs et visuels

(3) Services autonomes et services rattachés à un établissement

(4) Les capacités ne sont pas mentionnées car ces structures fonctionnent en files actives)

(5) Hors places d'accueil temporaire accueil temporaire

(6) pour l'établissement expérimental du Nord, il s'agit d'une Equipe mobile expérimentale (enregistrée sous le code catégorie 377) ce qui explique l'absence de place.



Etablissements et services médico-sociaux

Accueil des enfants et des adolescents handicapés

Places installées au 31/12/2021 par catégorie de clientèle en établissement spécialisé toutes catégories de structures du tableau p. 60 confondues (1)

	CENTRE - VAL DE LOIRE	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	France métropolitaine	France entière
Déficiences intellectuelles	2 890	253	739	304	517	372	705	55 609	57 428
Polyhandicaps	306	25	63	19	60	19	120	8 018	8 285
Déficiences psychiques	950	128	71	92	321	191	147	18 619	18 836
Déficiences motrices	216	54	0	50	60	0	52	6 914	7 044
Déficiences sensorielles	246	0	116	0	50	0	80	6 561	6 838
Autisme	536	60	104	66	113	84	109	10 427	10 894
Autres déficiences ou tous types de déficiences	569	60	104	66	128	102	109	12 866	13 530

Source : DREES, Finess

(1) Hors SESSAD, Centres d'accueil familial spécialisé, Foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés, CMPP, CAMSP



Sigles

ASS	Allocation de solidarité spécifique	CDC	Caisse des dépôts et consignations
AAH	Allocation aux adultes handicapés	Cépidc	Centre d'épidémiologie des causes médicales de décès de l'INSERM
ACM	Accueil collectif de mineurs	CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires remplacé par l'ANCT en 2020
ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale	CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
AED	Action Educative à Domicile	CIE	Contrat initiative emploi
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert	CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires	CMU	Couverture maladie universelle
APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie	CMU-C	Couverture maladie universelle complémentaire
ARS	Agence régionale de santé	CNAMTS	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
ASC	Agence du Service Civique	CNAV	Caisse nationale d'assurance vieillesse
ASC	Agence du Service Civique	CPH	Centre provisoire d'hébergement
ASE	Aide sociale à l'enfance	CUI	Contrat unique d'insertion
ASPA	Allocation de solidarité aux personnes âgées	DARES	Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (ministère en charge du travail)
ASV	Allocation supplémentaire vieillesse	DDETS	Direction départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
CADA	Centre d'accueil de demandeurs d'asile	DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
CADA	Centre d'accueil de demandeurs d'asile	DGCS	Direction générale de la cohésion sociale (ministère des affaires sociales)
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi	DGFIP	Direction générale des finances publiques
CAVIMAD	Caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes	DJEPVA	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (ministère des sports)
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole	DRAJES	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Sigles

DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (ministère des affaires sociales)	IVG	Interruption volontaire de grossesse
DREETS	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	MEN	Ministère de l'éducation nationale
DSN	Déclaration sociale nominative	OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
ENIM	Etablissement national des invalides de la marine	PAIO	Permanence d'accueil, d'information et d'orientation
ERASME	Extraction, recherche, analyse, suivi médico-économique (base de données de l'assurance maladie)	PCH	Prestation de compensation du handicap
Escapad	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense	PMI	Protection maternelle et infantile
FAJ	Fonds d'aide aux jeunes	PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
FiLoSoFi	Fichier localisé social et fiscal	QPV	Quartier politique de la ville
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux	RP	Recensement de la population
FJT	Foyers de jeunes travailleurs	RSA	Revenu de solidarité active
FLORES	Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié	RSI	Régime social des indépendants (dissous en 2018)
FTM	Foyer de travailleurs migrants	SAE	Statistique annuelle des établissements
INJEP	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire	SIAM	Système d'information des accueils de mineurs
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques	SNCF	Société nationale des chemins de fer
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale	SNU	Service national universel
IRCEM	Institution de retraite complémentaire des employés de maison	URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
ISD	Indicateurs sociaux départementaux	VAE	Validation des acquis de l'expérience

Réseau Cohésion sociale en région Centre-Val de Loire

DDETSPP du Cher

Centre administratif Condé
2, rue Jacques Rimbault
CS 50 001
18013 Bourges Cedex

Tel : 02 48 67 36 95
ddetsppp@cher.gouv.fr

DDETSPP de l'Indre

Cité administrative
CS 30613
36000 Châteauroux

Tel : 02 54 53 20 36
ddetspp@indre.gouv.fr

DDETS PP du Loir-et-Cher

Cité administrative – Porte B
34 avenue Maunoury
41011 Blois Cedex

Tel : 02.54.55.85.70
ddetspp@loir-et-cher.gouv.fr

DDETSPP d'Eure-et-Loir

Cité administrative
15 place de la République
CS 70527
28019 Chartres Cedex

Tel : 02 37 18 79 00
ddetspp@eure-et-loir.gouv.fr

DDETS d'Indre-et-Loire

8, rue Alexander Fleming
BP 81656
37016 TOURS Cedex 1

Tel : 02 47 31 57 01
ddets@indre-et-loire.gouv.fr

DDETS du Loiret

Cité administrative Coligny
131, rue du Faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1

Tel : 02 38 78 98 38
ddets@loiret.gouv.fr



**DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI
DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

**Service Appui au Pilotage et à l'Animation Territoriale
Services Etudes Statistiques Evaluation**

12, place de l'Etape
CS 85809
45058 ORLEANS CEDEX 1

Téléphone : 02.38.77.68.00 – DREETS-CVL.Statistiques@dreets.gouv.fr